

Printemps 2023

*À la rencontre
d'un lieu
appelé
La Chapelle*

L'avenir d'un quartier, surnommé **La Chapelle** et maintenant partie de la **Ville de Mirabel** est menacé de disparition.

Le changement de zonage prononcé au mois de mai 2007 a transformé ce petit village historique en une zone commerciale.

Le cinéaste **Gilles Bouvrette** avec le concours de son ami le **notaire Jean Lambert**, l'assistance **d'Histoire et Archives Laurentides** s'interroge de ce qui adviendra de ce quartier qui a vu naître la capitale des Laurentides.

Mémoire présenté par Gilles Bouvrette



Voyage dans le temps

Projetons-nous dans le temps ! Une famille attirée par un écriteau s'arrête à une halte routière tout près de l'autoroute 15. Tout ça, ça se passe à l'an 2084.

La famille entreprend la découverte des lieux et découvre des panneaux d'interprétation installés le long d'un sentier du parc longeant la rivière.

Père : *« Vous voyez les enfants, c'est ici il y a 250 ans, c'est ici que tout a commencé ! »*



Enfant : *« Pourquoi il est écrit sur l'affiche La Chapelle ? »*

Mère : *« Prend le temps de lire ce qui est écrit sur le panneau, la réponse est là. »*

L'enfant lit en hésitant : *« Une chapelle nommée Saint-Jean Chrysostome accueillait en 1821 les premiers colons venus s'installer le long de la Rivière du Nord. Elle est où la rivière du Nord ? »*

Père : *« Elle est juste là ! »*

Mère : *« Regardez ! », en pointant la maison Charbonneau. « On dit que c'est la plus vieille maison de Saint-Jérôme qui existe encore. »*

Enfants : *« Wow, elle est belle ! »*

Père : *« Là-bas, plus loin c'est là que se trouvait la Chapelle. »*

Mère : *« Ben dit donc, il est écrit qu'il y avait un petit village ici, une forge, une beurrerie, un hôtel, un magasin général, il ne reste que l'école, tien, regardes elle est juste là ! »*

Enfants : *« Ça pas l'air d'une école ! »*

Mère : *« Je pense qu'on peut la visiter, on dirait qu'il y a une exposition ! »*

Enfant : *« Moi je veux aller voir la rivière. »*

Père : *« Tantôt, commençons par visiter, ensuite nous irons nous promener sur la rivière, ils louent des embarcations. ».*

Enfant : *« Super ! »*

Ainsi la petite famille profita de cet arrêt improvisé par une belle journée de l'été 2084, à la même période où se déroulaient les festivités soulignant les 250 ans de la ville de Saint-Jérôme.

Préambule



Oui oui, je crois que j'étais destiné à m'intéresser fortement à la Chapelle!

Toute mon enfance j'ai été bercé par les souvenirs de mes parents, de la vie qu'ils y menaient. Puis les récits de mon grand-père avec qui j'avais une complicité exceptionnelle m'entretenait pendant mon adolescence de la vie au village dans son temps et les faits cocasses qui se passaient dans la forge de son père.

Ce n'est pas par hasard que mes pas furent guidés ici au village pour venir m'installer dans la maison de mes ancêtres profitant de l'opportunité des événements qui ont amené l'expropriation pour l'aéroport de Mirabel.

C'est surtout la découverte des vestiges de la Chapelle qui a suscité cette curiosité passionnée pour la découverte de ces lieux chéris par mes ancêtres.

À vrai dire, tout a vraiment commencé à la suite d'une conversation avec mon cousin Mario Nadon (historien spécialisé sur les origines de St-Jérôme) me confiant que ses recherches l'amenaient à croire que les fondations de la Chapelle se trouveraient dans mon potager.

Depuis ce temps je creuse; j'ai creusé la terre, mes méninges, déterré des archives et je suis devenu un Indiana Jones de la Chapelle (sans le fouet) pour découvrir les secrets de ce lieu béni des dieux.

Venant du monde de la communication, j'ai réalisé une série d'épisodes vidéo sur l'histoire des Laurentides (La vie et l'histoire des premiers colons avant leur arrivée à la Chapelle) et un documentaire complémentaire à ce mémoire.

*Encouragé par l'intérêt croissant que les gens portent en vieillissant au passé, je prévois que ce mémoire trouvera une oreille attentive chez les décideurs afin qu'ils interviennent pour la sauvegarde du **Berceau de Saint-Jérôme**.*

Plusieurs gens le connaissent, pour plusieurs il demeure présent dans leurs souvenirs, tandis que d'autres, attirés par la rivière, se faufilent discrètement pour accéder à cette voie navigable que les amérindiens empruntaient jadis.

Peut-être qu'un jour cet endroit fourmillera de randonneurs, de pêcheurs, de canotiers ? Souhaitons que cet endroit reste gravé dans la mémoire collective ?

Ce paisible village qui, dans un passé pas si lointain, accueillait une communauté bien structurée disparaîtra-t-il sans recevoir les derniers honneurs ? Aurait-il droit au moins à un monument ?

Gilles Bouvrette



Avant-propos

Il y avait autrefois un **Village**, un tout petit village qui a vu naître la colonisation des Laurentides et qui semble condamné à être définitivement effacé de la mémoire collective. Jadis, un monument témoignait de la présence des premiers colons de St-Jérôme, mais il est disparu. Maintenant il ne reste que la **Maison Charbonneau** qui évoque encore la mémoire de cette époque aux passants de la 158.

Cette propriété, mieux connue sous la désignation de **Maison du Tourisme des Laurentides**, fut à l'origine d'un branle-bas collectif. Cette maison, témoin des débuts de la colonisation, fut sauvée de la destruction à la suite du glissement de terrain survenu en décembre 1979.

À l'époque, une demande de classement officielle comme monument historique fut adressée aux autorités.

Le fait d'avoir réussi à la déménager avec le concours des gouvernements, cette maison ancestrale a donné l'impression que le secteur était désigné comme zone patrimoniale, du moins comme zone protégée.



Enfin ce n'est pas le cas.... Il n'existe aucune désignation attitrée!

Voilà le but de notre démarche actuelle. Nous voulons nous assurer que milieu demeure, 40 ans plus tard, intéressé à la sauvegarde de cette zone patrimoniale donnant un superbe accès à la **Rivière du Nord**.

L'appui du milieu

Histoire et Archives Laurentides

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE VIRTUELLE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HISTOIRE ET ARCHIVES
LAURENTIDES, TENUE LE 4 AVRIL 2023.



- Attendu que le secteur où se trouve la rue de la Chapelle, à Mirabel, se situe à l'endroit où se trouvait, au début du 19e siècle, le premier établissement dans la concession de la Rivière-du-Nord qui faisait partie de l'Augmentation de la seigneurie des Mille-Îles ;
- Attendu que cet établissement marquait le début de la colonisation dans les Cantons du Nord ;
- Attendu qu'en 1821 une chapelle est construite au coeur de cette petite agglomération servant de lieu de culte, entre autres, pour les colons du bas de la rivière du Nord, de la côte Saint-Pierre et de la côte Sainte-Marguerite ;
- Attendu qu'en 1834 on procède à l'érection canonique de la paroisse de Saint-Jérôme ;
- Attendu qu'un petit noyau villageois se forme autour de la chapelle ;
- Attendu que le village connu sous le vocable de « La Chapelle », faisant partie de la municipalité de la Paroisse Saint-Antoine-des-Laurentides, sera exproprié en 1969 pour la construction de l'aéroport Montréal-Mirabel ;
- Attendu que les derniers témoins de ce village sont la Maison Charbonneau datant de 1832 (propriété de Tourisme Laurentides depuis 1984), l'ancienne école (résidence de Gilles Bouvrette), l'ancienne fonderie (aujourd'hui à l'abandon) et les fondations de la chapelle découvertes en 1997 sur la propriété de Gilles Bouvrette ;
- Attendu que le nom « rue de la Chapelle » fait référence au lieu de culte qui a été érigé à cet endroit en 1821
- Attendu l'intérêt que représente ce lieu sur le plan historique, tant pour la Ville de Saint-Jérôme, dont il s'agit de l'établissement initial, que pour la Ville de Mirabel, formée d'une partie des anciens villages établis sur le territoire de l'Augmentation de la seigneurie des Mille-Îles ;
- Attendu le développement commercial intensif depuis 15 ans sur la rue de la Chapelle qui menace de plus en plus la préservation de ce patrimoine régional ; Attendu les interventions de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord (aujourd'hui Histoire et Archives Laurentides) depuis 1979 en faveur de la préservation et de la mise en valeur de ce patrimoine ;

Il est proposé par monsieur Henri Prévost

Appuyé par madame Suzanne Marcotte et RÉSOLU à l'unanimité d'appuyer Gilles Bouvrette dans ses démarches auprès de la Ville de Mirabel pour faire reconnaître la valeur patrimoniale de ce secteur de la rue de la Chapelle afin d'assurer la préservation des derniers témoins du village de « La Chapelle ».

CERTIFIÉ EXTRAIT CONFORME

Line Renaud

Line Renaud, secrétaire

Le mot de Jean Lambert

Bien connu en tant que notaire et ex-président de la chambre des notaires, Jean Lambert possède une longue feuille de route. Jean me complète dans l'écriture des textes et les met en voix dans son studio de préproduction. Sa collaboration et son amitié est pour moi des plus précieuses.

Témoignage de la disparition du village



J'ai mis les pieds à La Chapelle pour la première fois quelque part en 1979 avant le glissement de terrain du mois de décembre. J'étais venu visiter le chanteur Maurice Paquin qui habitait alors l'ancienne école devenue la maison des Bouvrette. Toutefois, c'est à partir de l'automne de 1980 que mes visites assidues commencèrent alors que Gilles Bouvrette et sa famille s'y installèrent. Gilles y ouvrit son studio d'enregistrement et nous y avons réalisé de nombreuses productions tant en audio qu'en vidéo.

Bref, un lieu avec lequel je me suis familiarisé. L'endroit était paisible et champêtre malgré la proximité de l'autoroute des Laurentides. Quelques 7 ou 8 habitations résidentielles s'y perdaient dans une nature luxuriante. La végétation avait même effacé la section du chemin original entre la maison Bouvrette et le site du glissement de terrain.

Trente ans plus tard, à mon étonnement, une première puis une seconde entreprise de vente au public s'installèrent à l'extrémité nord de la rue de La Chapelle. Étonné! Parce que l'endroit ne me semblait pas compatible avec un tel usage : un pavée très étroit, une petite rue en cul de sac dépourvu d'un pont pour joindre le centre commercial situé en la rue Brière et la Rivière du nord. Surtout, ce lieu était par essence voué à l'habitation résidentielle.

Entretemps, j'assistai à la découverte en 1997 des fondations de la petite chapelle Saint-Jean Chrysostome sur le terrain de mon ami Gilles Bouvrette et aux premières visites des lieux par des citoyens de la région.

Puis, stupéfaction, toutes les maisons sauf une tombèrent une à une sous le pic des démolisseurs. D'autres grandes surfaces commerciales émergèrent complétées d'un bâtiment à bureaux multi-étages. Et toujours cette petite rue en cul sac.

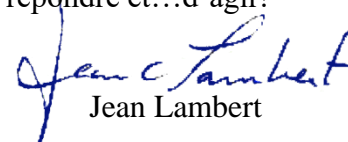
ÉTOUFFANT!

L'enchantement a fui ce lieu. Le doux bruissement des feuilles en été a cédé sa place aux décibels tonitruants. En hiver, la neige se salit. Un potager chez Bouvrette se recouvre de suie et de poussière. Le camionnage a maintenant la dragée haute.

MAIS, les fondations de la chapelle, elles sont toujours là! Doivent-elles être abandonnées? L'histoire du tout début de la reine des Laurentides doit-elle être enfouie sous le bitume?

Et ce magnifique bras de la Rivière du nord qui borde l'endroit et qui ailleurs, serait objet de convoitise citoyenne, sera-t-il caché et soustrait à l'accès collectif?

À nous tous de répondre et...d'agir!


Jean Lambert

Le mot de Mario Nadon

Mario Nadon est un historien qui s'est spécialisé dans la naissance de Saint Jérôme, du village de la Chapelle, de Saint Antoine.

Il fut Co fondateur de la Société généalogique des Laurentides et il fit preuve de pionnier lors de la création de la Société histoire Rivière du nord.

Mario a réalisé une série d'articles et de livres entre 1980 à 2000.

Il a participé à la création en 1984, lors du 150e anniversaire de Saint-Jérôme, de l'Album souvenir Saint-Jérôme : "Saint-Jérôme en mots et en images : 150 ans de fierté, 1834-1984".

Sans parler à ses nombreuses collaborations et assistance à l'élaboration de plusieurs livres et articles sur la région, tel que sa collaboration avec l'Ethnologue Claude Bourguignon sur des recherches dans les Laurentides



Une maison riche d'histoire

En 1980, j'ai participé à la fondation de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord (SHRN) ; et c'est à titre de membre de cet organisme que j'ai présenté, lors d'une réunion du conseil d'administration, une proposition de sauvegarde de la maison Charbonneau. La résolution fut adoptée à l'unanimité. Dès lors, la SHRN s'est investie intensément pour convaincre les autorités compétentes qu'elles devraient transporter la maison sur un autre site.

Doué d'un talent de communicateur, Réjean Paquin, alors président de la SHRN, a joué un rôle déterminant dans la sauvegarde de la maison. Il a su sensibiliser les différents organismes et instances gouvernementales à la protection du patrimoine. Il faut se rappeler qu'à cette époque sur le territoire exproprié de Mirabel, on a démoli de nombreuses maisons anciennes sans égard à leur valeur patrimoniale. À peine quelques-unes d'entre elles ont été sauvées du pic des démolisseurs. Sans l'intervention de la SHRN, la maison Charbonneau serait disparue du paysage mirabellois.



Si cette maison a fière allure encore de nos jours, on le doit tout d'abord à Jean Saucier, qui, en 1832, engagea un maçon à qui il confia le mandat de lui construire une maison en pierres. Elle est l'une des deux dernières maisons de La Chapelle et elle a une très grande valeur patrimoniale. Elle existait lorsque la chapelle fut ouverte au culte. Malheureusement, elle n'est pas encore reconnue comme bâtiment patrimonial.

Mais j'espère qu'un jour, la Ville de Mirabel la citera afin de lui donner la reconnaissance qu'elle mérite.

Elle deviendrait alors un témoin important de notre histoire locale, le coeur-même d'un futur parc commémoratif. Ce projet de parc doit absolument être réalisé, car il nous ramènera à nos origines, à ce passé que nous avons tous tendance à oublier. Il nous rappellera le labeur acharné de nos ancêtres pour défricher et mettre en valeur notre coin de pays.

Mario Nadon
Historien

Sommaire

- Avant-propos
- L'appui du milieu
- Un peu d'Histoire
- Le Village de La Chapelle

Étape 1

- Demande de classement de la Maison Charbonneau
- Désignation d'un élément du Patrimoine
- Description de la Maison Charbonneau

Étape 2

- Changement de zonage
- Désignation d'un paysage culturel patrimonial
- Le lot 169

Étape 3

- Suggestions
- Parc de La Chapelle
- Un rêve

Étape 4

- Le site archéologique de la Chapelle
- Édification d'un mémorial
- Identification
- Intérêt pour la sauvegarde
- Attentes précises
- Organisation

Annexe

- Articles Journaux
- Répertoire du patrimoine culturel du Québec

Objectifs de ce mémoire

Dans un premier temps, nous voulons offrir aux municipalités un outil de consultation pour ouvrir une discussion sur la sauvegarde du lieu patrimonial nommé La Chapelle.

Connaître l'intérêt pour la sauvegarde de ce milieu historique

- Population
- Milieu municipal
- Gouvernement provincial
- Gouvernement fédéral

Un peu d'Histoire



Née en 1971 de la fusion de 14 municipalités, **Mirabel** est la deuxième ville la plus peuplée de la région des Laurentides après Saint-Jérôme. Bien que 87% du territoire est réservé aux activités agricoles, **Mirabel** n'en est pas moins dépourvue d'histoires. Les anciens villages qui forment aujourd'hui Mirabel n'ont-ils pas connu de grands bouleversements?

Les événements de 1837 et l'expropriation sauvage de 1969 n'ont-ils pas profondément marqué la région ?

Que reste-t-il de ce passé, sinon quelques souvenirs enfouis au fond des cœurs, quelques vestiges ? Même l'aérogare n'existe plus.

Qui ose affirmer que Mirabel n'a pas d'Histoire ?

Mirabel, vient de franchir ses 50 années d'existence. Lors de sa création, elle a hérité de l'histoire des communautés qui ont vécu sur son territoire avant sa création. Le découpage des limites municipales qui s'en est suivi, fait que l'histoire du lieu de la petite Chapelle de Saint-Jérôme en fait maintenant partie.

Des hommes et des femmes ont occupé graduellement le territoire mirabelien. Au fur et à mesure qu'ils défrichaient et occupaient les bonnes terres, ils se sont donnés des institutions essentielles à leur vie collective. C'est ainsi que les paroisses sont nées. Rien ni personne ne peut effacer 200 ans de vie, d'efforts, de joies et de peines

[Voir histoire Mirabel \(page 26\)](#)





Le Village de la Chapelle

Le site du village est situé à l'intersection de la rue de la Chapelle et de la route 158 à Mirabel, sortie 39 de l'autoroute des Laurentides. Les fondations en pierres et mortier, sont enfouies sur la propriété de la famille Bouvrette. Un **panneau informatif** y a d'ailleurs été installé.

Le village est disparu

Ce hameau qui fait partie de la ville de **Mirabel** depuis l'expropriation de 1969 devrait bénéficier d'une aire de protection pour immortaliser le souvenir des débuts de la colonisation Laurentiennes.

Nous voulons parachever le travail acharné des intervenants qui se sont débattus à l'époque pour sauver de la démolition la **Maison Charbonneau**. Cette action n'a malheureusement pas suffi à faire reconnaître la valeur patrimoniale du **lieu**.

Il ne reste maintenant qu'une seule famille habitant l'endroit. Des vestiges non protégés de la **Chapelle**, ses fondations, ainsi que deux bâtiments tenant à la rue de la Chapelle, nous rappellent que jadis, il y avait une petite société citoyenne bien organisée qui y prospérait.

Sur quel territoire administratif se situe La Chapelle ?

Deux villes concernées par le sujet, se chevauchent en quelque sorte, l'une par sa géographie et l'autre par son histoire.

La ville de **Mirabel**, née en 1971 de la fusion de plusieurs territoires municipaux distincts, a reçu le village par la géographie, retirant à la ville de **Saint-Jérôme** de son lieu de naissance.

Ouvrir le dialogue

Affectivement, **Saint-Jérôme** devrait se réapproprier ses origines mais légalement, c'est **Mirabel** qui demeure responsable du territoire.

L'administration municipale actuelle a déclaré dans son édition de mars du **Mirabel vous informe** : sa volonté de mettre en lumière les points marquants de son passé ainsi que les moments ayant jalonné son histoire.

L'occasion est donc à saisir pour la ville de **Mirabel**, de concrétiser sa volonté de mettre en valeur son patrimoine historique et à la ville de **Saint-Jérôme** de démontrer son intérêt à parrainer son lieu de naissance.



Le village de La Chapelle



Début et fin

L'appellation Village de La Chapelle représente la première reconnaissance officielle par les seigneurs Dumont, de l'installation d'un groupe de colons dès 1789, dans le nord de leur Seigneurie.

Au tout début, il y avait des familles qui vivaient autour d'une petite chapelle. La vie suivit son cours, les années passèrent en toute quiétude et le village prospéra allégrement.

Un peu plus d'un siècle plus tard, survint la construction de l'autoroute dite des Laurentides, qui scinda en deux parties le village. Suivra plus tard, l'expropriation pour l'aéroport de Mirabel qui coupa ce milieu de ses origines. Pour couronner le tout, la construction de la route 158 morcela ce qui restait de l'agglomération originale.

Tout dernièrement, suite à l'attribution d'un zonage commercial par la municipalité, l'endroit perdit son âme. Les habitants de ce hameau disparurent un à un, cédant leur propriété aux commerçants.

Tant et si bien qu'il ne reste finalement qu'une seule famille habite sur la rue de la Chapelle.

Le site archéologique

La découverte archéologique des fondations de la Chapelle nous invite à sauvegarder au moins ce qui reste des vestiges du bâtiment. Le seigneur Dumont accordait les premières terres dans l'augmentation de sa seigneurie à la rivière du Nord dès 1759 et c'est en 1821 que naîtra l'agglomération suite à la construction d'une Chapelle.



Il ne reste presque plus rien de cet endroit désigné comme étant le berceau de Saint-Jérôme, la valeur économique-financière du lieu ayant fait son œuvre.

À noter que c'est à partir de cet endroit que s'est enclenché le mouvement de colonisation des Laurentides.

Voir section journaux pour historique (page 38)



À l'agenda

1. Demande à la municipalité de Mirabel pour entreprendre la démarche pour délimiter les lieux dénommés jadis La Chapelle en aire de protection en le désignant comme paysage culturel patrimonial.
2. Désignation de la Maison Charbonneau comme étant un immeuble à protéger.
3. Études des différentes possibilités pour le développement d'une aire de consolidation pour mettre en valeur le Patrimoine
4. Identification plus apparente
5. Édification d'un mémorial



Rendez-vous manqués pour le classement

La Société d'histoire adressa en 1980, une demande officielle de classement de la maison Charbonneau comme monument historique à la Commission des lieux et monuments historiques du Québec,

À la suite de l'étude du dossier par le Comité de sélection, la demande fut transmise au ministère des Travaux publics du Canada qui semble bien avoir tabletté le dossier.

En 2007, nous avons cru percevoir une certaine opinion favorable de la municipalité sur la valeur historique du secteur lors de la présentation du projet de règlement modifiant le zonage présenté le 6 mai 2007.

Gilles Bouvrette, appuyée par la **Société d'histoire de la Rivière du Nord**, avait présenté au conseil municipal, quelques amendements pour la reconnaissance du caractère historique de l'endroit.



Le maire d'alors, **Hubert Meilleur**, qui dans un premier temps, avait bien accueilli l'idée de créer un **parc commémoratif**, se ravisa lors de l'assemblée, entrevoyant que les

dépenses encourues pour un tel projet ne valaient pas l'investissement et que la commercialisation de la rue serait plus rentable pour la municipalité. Les amendements furent rejetés. (Voir annexe page 30)

Seize ans plus tard, encouragée par l'intérêt grandissant de la population à l'Histoire et par la nouvelle ouverture des gouvernements pour l'aide aux municipalités relatif à la sauvegarde du Patrimoine, nous reformulons une demande qui nous semble opportune et qui devrait recevoir une écoute positive.



❖ Étape 1

Demande de classement de la Maison Charbonneau

La Société d'histoire avait adressé à l'époque de la sauvegarde de l'édifice, une demande officielle de classement comme monument historique à la Commission des lieux et monuments historiques du Québec.

À la suite de l'étude du dossier par le Comité de sélection, la demande fut transmise au ministère des Travaux publics du Canada puis rertransmise à la nouvelle Société immobilière du Canada. Celle-ci prendra la relève du ministère des Travaux publics, qui finalement n'aura pas classé la maison après l'avoir sauvé du pic des démolisseurs... Le dossier s'est arrêté là !

La première étape est de proposer que la maison Charbonneau soit officiellement identifiée, selon la Loi sur le patrimoine, et reconnue d'intérêt public pour sa protection, sa mise en valeur ou sa transmission par la ministre de la Culture et des Communications qui dispose du pouvoir de classer ce bien patrimonial.

Ni les lieux, ni la maison ne furent finalement homologués !

La municipalité de Mirabel avait à l'époque, manifesté son appui à la demande de la Société d'histoire, en adoptant une résolution dans laquelle elle demandait au **Ministère des Travaux publics** du Canada de réviser sa décision de démolir ladite maison historique et demandant qu'elle soit relocalisée à un endroit plus sûr.



Les municipalités sont responsables du Patrimoine



Ce sont les municipalités locales, les municipalités régionales de comté et la communauté métropolitaine qui adoptent les règlements et les outils de gestion pour les plans de conservation.

À ce jour, une quarantaine de municipalités québécoises ont constitué plus de **90 sites** du patrimoine. Notez que l'on retrouve **38** désignations dans le répertoire du patrimoine à Saint-Jérôme et **37** pour Mirabel. La maison Charbonneau deviendrait le 3^e bâtiment à faire partie du répertoire Patrimoine immobilier après la Maison Jean-Joseph-Girouard à St-Benoît et le manoir de belle-Rivière à St-Scholastique.

Voir répertoire du patrimoine (page 54)



Répertoire du patrimoine culturel du Québec



L'élaboration d'un plan de conservation doit être présentée par les municipalités et les communautés.

Le Conseil du Patrimoine culturel du Québec favorise la cohérence et la concertation dans la gestion du paysage culturel patrimonial, notamment lorsque plusieurs municipalités sont concernées

Deux municipalités sont touchées dans la mise en valeur du **Village de La Chapelle; Saint-Jérôme** par son appartenance historique et **Mirabel** créée par la fusion du territoire lors de l'expropriation. Ne faisant pas partie de la même MRC, cela rend les tractations complexes.

Désignation d'un élément du Patrimoine



Parmi les principaux critères considérés par le **Ministère de la Culture et des Communications et la Commission des biens culturels du Québec**, mentionnons que le lieu dénommé « **La Chapelle** » répond bien aux différents critères d'admissibilité pour être désigné comme paysage culturel patrimonial.

- Le **Berceau de Saint-Jérôme** suscite un intérêt historique, archéologique et ethnologique.
- La valeur symbolique et le degré d'authenticité de la **Maison Charbonneau**, dont l'état de conservation physique est impeccable, mérite d'être davantage protégé et reconnu.
- Il est impérieux de protéger ce secteur dont la qualité et sa relation avec l'environnement. Il fait face à une menace de plus en plus imminente de sa disparition.

Il reste à vérifier si la volonté de prise en charge et le degré de participation de la part de la collectivité soient bien évidents pour inciter la municipalité de Mirabel de présenter au Conseil du Patrimoine culturel du Québec une demande de désignation d'immeubles et de sites patrimoniaux classés.



La Maison Charbonneau

Le **classement de la maison en site patrimonial** assurerait l'aspect culturel de la région soulignant le passé élogieux des bâtisseurs de Saint-Jérôme

En ce sens, la **Maison Charbonneau** bâtie en 1832, demeurerait le témoin des débuts de la colonisation aux abords de la rivière du Nord.

Cette maison de pierres située à l'endroit que l'on surnommait **La Chapelle**, aurait besoin d'être protégée et identifiée comme étant le témoin de la naissance de Saint-Jérôme et faire partie du répertoire du patrimoine culturel du Québec.



NB » Le Conseil du patrimoine culturel du Québec a remplacé en 2012 la Commission des biens culturels du Québec qui a remplacé en 1972 la Commission des Monuments historiques de la Province de Québec, fondée en 1922.

[Voir demande de classement page 87](#)

❖ Étape 2

LA MEMOIRE DES LAURENTIDES

Changement de zonage

Nous croyons à ce projet qui marie l'histoire au dynamisme touristique de la région, avec la possibilité de donner l'accès à la rivière du Nord servirait l'intérêt de la population pour les générations à venir.

PROTEGER LA ZONE LIMITROPHE A LA MAISON

CHARBONNEAU

Cette situation géographique est idéale pour la création d'un site utilitaire au profit de la population locale et touristique sise à proximité de la plus vieille maison de St-Jérôme encore existante.

Bien enraciné à l'intersection des principales artères menant à Ottawa, Joliette, Montréal et Mont-Laurier, ce lieu ne devient-il pas le point d'ancrage des Laurentides ? La rose des vents qui est bien épinglée à la croisée de l'autoroute 15 et de la route 158, ne nous permet-elle pas d'en faire un lieu de rencontre conviviale ?

Ce carrefour n'est-il pas aussi le seuil des municipalités qui sont à l'origine du développement des Laurentides ?

Zonage déficient



Le terrain vacant ou Parc (Lot 169-141) est le terrain qui accueillait avant le glissement de terrain de 1979, ladite **Maison Charbonneau**. C'est le site où l'on avait amorcé des travaux d'aménagement paysager pour en faire un Parc; à l'abandon depuis 35 ans, la nature a repris sa place.

Il est fait mention dans l'acte de cession, que ce terrain ne peut être utilisé qu'à des fins touristiques.



Lorsque monsieur **André Goyer**, alors directeur exécutif de l'**Association touristique des Laurentides**, au nom de l'ATL a acquis du Gouvernement du Canada la **maison** pour en faire son siège et un bureau d'information pour le public, il s'était fixé comme objectif de lancer une première phase d'un projet de halte touristique avec un parc sur le terrain adjacent longeant la rivière du Nord, et ce pour offrir aux visiteurs une aire de repos, un lieu de ressourcement.

Après le départ à la retraite de Monsieur **Goyer**, ses successeurs décidèrent d'abandonner ce projet ambitieux.

Depuis le déménagement du centre d'accueil et d'information touristique, la **Maison Charbonneau** n'accueille plus les visiteurs et elle est devenue un bureau administratif.

Le centre de service et d'information touristique Laurentides a été relocalisé à la **Porte-du-Nord** où il y demeure toujours.



Lors de l'inauguration officielle de la maison du tourisme en 1984, les médias lui avaient accordé, à la suite de son déménagement, beaucoup d'attention. On signalait l'importance de la préservation historique de l'immeuble après le grand chamboulement social consécutif à la construction de l'aéroport de Mirabel. On pouvait lire ceci dans les journaux du moment: « **La Maison du Tourisme**, c'est également la rencontre de l'histoire et de la culture réunies à la **Maison Charbonneau** puisqu'elle fait partie du patrimoine régional et que son avenir est maintenant assuré. ». Eh oui !

(Voir Annexe section journaux page 38)

C'est ce site que nous croyons devoir désigner en paysage culturel patrimonial !





Désignation d'un paysage culturel patrimonial

En désignant un paysage culturel patrimonial, le gouvernement appose un sceau de qualité à un paysage et reconnaît qu'un territoire possède des caractéristiques paysagères remarquables qui méritent d'être préservées et mises en valeur.

Redéfinir le zonage du lot 169 en site du patrimoine

Cet espace champêtre offre beaucoup de possibilité en services à offrir à la population non seulement aux citoyens de la région mais aussi aux passants qui en profiteront pour s'immerger de culture régionale.

Ambassade du tourisme et du patrimoine

L'endroit est enchanteur, la vue agréable et bien émaillée d'espaces naturels, teinté d'histoires et situé aux pieds des Laurentides, sur les rives de la Rivière du Nord. Les premiers **touristes des Laurentides** au début du 19^e siècle, séjournaient à l'Hôtel du village avant d'entreprendre leur excursion sur la rivière du Nord en destination du Lac des Deux-Montagnes. C'est ici que le tourisme d'agrément fit ses débuts. En plus de se rappeler du lieu de naissance de Saint-Jérôme, porte des Laurentides, les gens, lors de leur passage dans le patelin, auront le sentiment de mettre les pieds dans un endroit au riche passé et teinté de découvertes avec un goût d'y revenir. Lors de leur déplacement vers leurs quartiers d'été, il ne faut pas oublier que les autochtones établis à Oka, séjournaient en ces lieux, et que ceux-ci ont également accueilli plus tard les premiers colons au lieu baptisé du nom de **La Chapelle**.





Le lot 169

Le lot 169 est divisé en quatre sections. Le terrain qui appartient à **L'Association Touristique des Laurentides** porte le numéro de cadastre (169-141) est le terrain qui peut accueillir un parc. Il est important de présenter les lots voisins afin de démontrer la cohérence qu'un amendement au règlement municipal en jumelant au terrain de l'ATL qui longe la Rivière du Nord.

La fonderie (Lot 169-139) a cessé ses opérations en 2021 en laissant un sol et les rives de la rivière du Nord largement contaminés.

Elle est destinée à la démolition, nous affirmait le président du consortium qui a acheté le lot et les bâtiments.

Ce terrain borde l'éventuel parc.

La **résidence des Bouvrette** (Lot 169-138) est plus que centenaire. Elle est la seule résistante du secteur.

Patrimonialement, elle a perdu de son charme ancien tellement il y a eu des transformations physiques depuis sa construction. Il faudra la dépouiller de ses cloisons pour la retrouver à l'original de l'époque de sa construction.

Des nombreuses générations de Bouvrette y ont vécu et ce coin de pays fut témoin d'une grande partie de l'histoire en accueillant la Chapelle, la forge et la confiserie. Cette maison fut avant son déménagement, l'école du village vers 1900. Cette école fut construite sur le terrain où le curé Poirier et le premier curé de St-Jérôme habitaient.

C'est sur leur terrain que l'on a découvert les vestiges de la Chapelle, et d'autres fouilles pourraient permettre de trouver les anciennes beurreries qui ont fait les beaux jours du village.





Étape 3

En comptant que la ville de Mirabel aura confirmé que le lot 169 est une aire protégée, nous nous permettons de suggérer quelques idées pour sa mise en valeur.

Bien que nous ne soyons pas des experts pour la réalisation de ces suggestions, nous croyons qu'avec l'expertise de spécialistes appuyés par des études bien documentées, voir l'aboutissement de la mise en valeur de la Maison Charbonneau dans son environnement historique.

Ainsi, en ces lieux symboliques présentement menacés d'une disparition éminente, toucherons nous à l'âme de toutes les générations à venir.



Suggestions

Il est suggéré d'harmoniser au point de vue de l'utilisation, les 3 lots adjacents au lot appartenant à l'ATL (169-141) qui fut cédé au prix d'un dollar conditionnel à ce qu'il ne soit pas utilisé à des fins commerciales ou industrielles ou résidentielles.

La vocation touristique exigé lors de la cession par le gouvernement pour l'utilisation de la propriété de la maison du tourisme devrait s'étendre à ses voisins du lot 169, afin d'aider la mission d'ordre touristique. Un changement de zonage ponctuel communément désigné sous l'appellation de *Spot zoning*, les exigences du gouvernement et favoriserait la désignation du lieu en paysage culturel patrimonial, permettant la pérennisation historique du Berceau de Saint-Jérôme.

À noter que le fait que l'entreprise Lumec, en cessant ses activités industrielles, perdit son droit acquis d'exploiter une industrie à cet endroit.

Les modifications du règlement de zonage du 6 mai 2007, autorisent les usages commerciaux E-4 et E-5 dans la zone C11-3 du secteur de St-Antoine. Le changement de zonage affecta tous les terrains de la rue de Lachapelle et vint interdire la reconstruction de résidences.

L'idée mise de l'avant par l'ancien DG de l'ATL, André Goyer, de créer un parc ouvert, semble être la meilleure avenue pour desservir la population, autant résidante que passante et croyons que la venue de commerces reliés au tourisme favoriserait l'installation d'une halte routière (à caractère historique) et d'en faire un lieu d'observation de la faune tout en donnant un accès à la Rivière du Nord. L'édification d'un mémorial serait tout indiqué ainsi que:

- Un débarcadère (Canoë pédalo)
- Une garderie (Souvenir vieille école)
- Un centre éducatif
- Une galerie d'Art
- Un restaurant avec salle de réception
- Une salle de spectacle
- Et un stationnement avec bornes de recharge pour véhicules électrique



Parc de La Chapelle

Parc Municipal



Un parc à vocation récréative dominante, établi sur des terres du domaine public ou des terres privées.

Les autorités municipales peuvent jouer un rôle actif en matière de planification et de rendre de nouveaux espaces naturels protégés plus accessibles pour la pratique d'activités.

Depuis la commercialisation de la rue, les employés des commerces de plus en plus nombreux, apprécieraient certainement un coin de verdure à des fins de restauration et de détente.

La concrétisation du parc servirait d'aire de jeu aux enfants du jardin d'enfance **Enfance Pour Tous**.

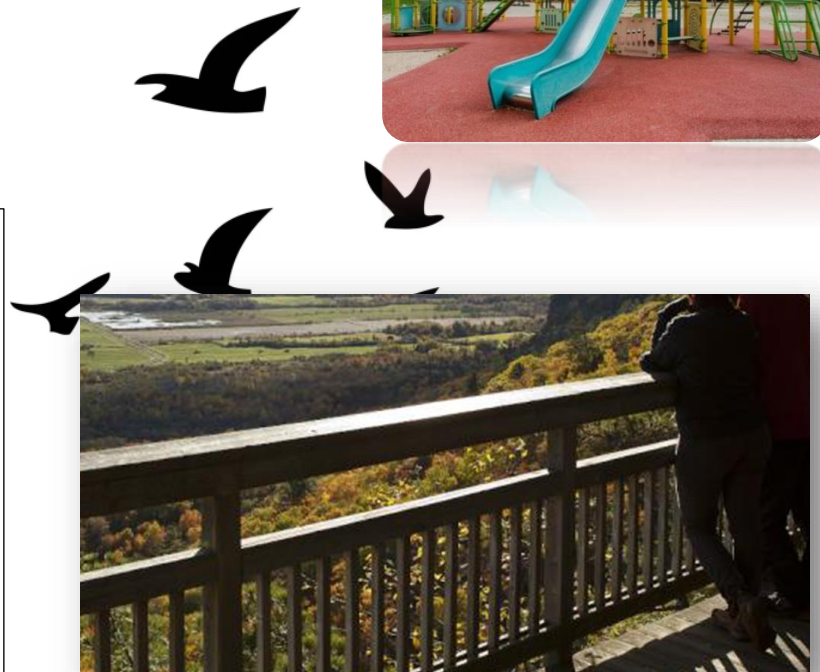
Un apport financier gouvernemental pourrait éponger une partie des frais d'aménagement de ce parc en lui accordant, en plus d'une vocation récréative, une mission culturelle en lien avec la valeur historique du secteur.

L'adoption de la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel adoptée en mars 2021, nous rapproche-t-elle pas davantage de la réalisation d'un tel parc?



Propositions d'aménagement

- Aire de repos
- Accès à la rivière du Nord
- Zone de Pique-nique
- Terrain de jeux
- Débarcadère pour canot
- Observatoire oiseaux migrateurs
- Panneaux d'interprétation
- Halte routière pour les passants





Halte routière provinciale

L'installation d'une **Halte Routière** provinciale serait une autre combinaison-pour perpétuer le souvenir du village **de La Chapelle** avant qu'il ne sombre dans l'oubli. Il n'est pas nécessaire d'y offrir tous les services tel que restauration et essence puisque ceux-ci existent déjà à proximité. Une simple aire de repos tel qu'il en existe une présentement à Lachute à l'intersection des routes 158 et 329.



La Chapelle est limitrophe à la route nationale, **158**, à l'intersection de l'**autoroute 15** en amont de l'autoroute 50 et à l'orée des routes touristiques définies par le **ministère du Tourisme du Québec**.

N'était-ce pas cette proximité routière qui avait influencé positivement le choix du ministère des transports lorsqu'il a cédé la maison Charbonneau à l'**association touristique** ?

Stationnement

Une autre possibilité d'occuper le terrain vacant , c'est de créer tout simplement un stationnement .

Un stationnement semblable à celui de la rue Victor, secteur St-Janvier de Mirabel, tout comme celui qui est aménagé à l'intersection de l'autoroute des Laurentides.



Et pourquoi ne pas aménager un stationnement avec Aire de recharges pour les véhicules électriques.



Un rêve ?

La possibilité de réunir les trois lots pour n'en faire qu'un deviendrait le summum d'une sauvegarde incommensurable du Patrimoine. Rêvons à un propriétaire unique qui réunirait des professionnels de la faune, l'environnement, les loisirs, des architectes paysagers pour en faire l'un des plus beaux parcs des Laurentides !

Ayons une vision à long terme pour permettre aux générations futures de pouvoir profiter d'un espace naturel et chargé d'histoire à la croisée des chemins.



La position géographique, sa proximité des grands axes routiers n'avantage-t-elle pas la création d'un tel projet profitable à long terme, pour la population ?

Avoir un accès à la **Rivière du Nord** ne répond-il pas à ce besoin si souvent réclamé par tant de citoyens afin d'avoir un endroit qui leur permettrait de pêcher, de naviguer ou tout simplement se balader sur la grève ?

En réunissant les 3 lots, et tout en conservant les bâtiments existants, tout devient logique. La résidence centenaire des Bouvrette, son entrepôt (vaste stationnement), la fonderie,



tous pourraient avoir leur utilité. Un aménagement paysager longeant la rivière mettrait le site en évidence invitant à la détente et à la contemplation.

Est-ce que vœu de sauvegarde de patrimoine, de préservation de la faune et de création d'un endroit donnant accès à la rivière du Nord est réalisable ?





Divers



Le site archéologique de la Chapelle

Vive inquiétude face à la sauvegarde des vestiges de la Chapelle

Advenant que le conseil de ville de **Mirabel** ne voit pas d'intérêt dans la création d'une zone verte et patrimoniale à **La Chapelle** et n'enclenche pas le changement de zonage, nous souhaitons vivement que l'on assure la protection du terrain où se situent les vestiges des fondations de la **Chapelle**. (Pierres et mortier), en désignant le terrain contenant ces vestiges en **Aire de protection**.

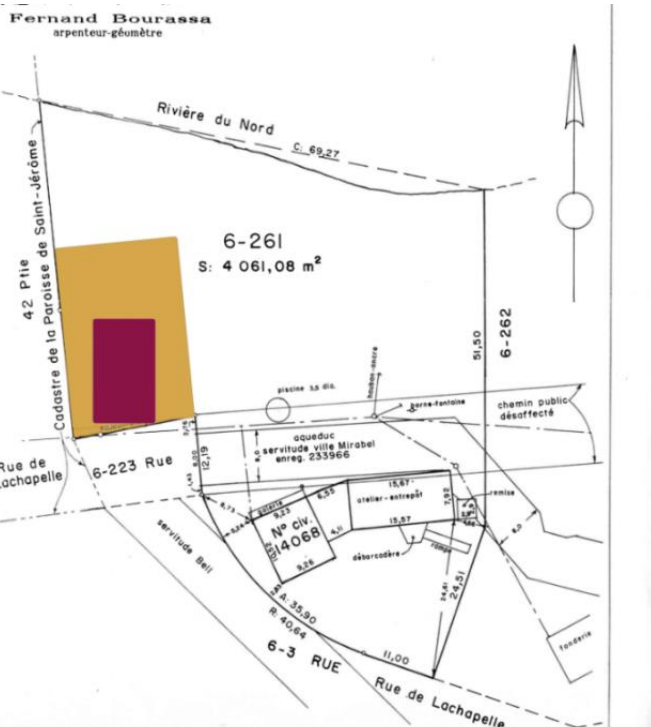


Lors de leur visite à la Chapelle, les archéologues nous ont bien indiqué que pour le moment il n'y avait pas d'urgence; ni budget pour accélérer les fouilles vue la grande demande provinciale. Ils ont bien recommandé de ne plus creuser afin protéger le site en vue d'éventuelles fouilles archéologiques professionnelles.

Les dimensions de la Chapelle selon les données recueillis seraient de 20 pieds de façade par 30 pieds de profondeur. Le terrain offert mesure 25 pieds de façade sur une profondeur de 65 pieds (bord du talus qui longe la rivière du Nord).

(Voir le schéma ci-contre)

Un plan d'aménagement avec un nouveau cadastre, sera arrêté suite aux recommandations de la municipalité. Nous vous présentons un aperçu par la description de panneaux d'interprétation.



Édification d'un mémorial



En 1934, le Comité des fêtes du centenaire a fait ériger une stèle commémorant les origines de St-Jérôme. À l'époque on ignorait l'emplacement exact de la Chapelle.

On choisit donc d'installer cette stèle en pierres des champs, de six à sept pieds de hauteur, à la fourche du rang de la Chapelle. Sur cette stèle on pouvait y lire l'inscription suivante:

« Ici se trouvait de 1821 à 1839 la première chapelle construite sur les

bords de la Rivière du Nord. Cette mission dont est né St-Jérôme, fut comme première étape de la colonisation dans la région. Elle a révélé la beauté de nos Laurentides et du nord de Montréal et a ouvert la porte à la civilisation et au progrès. » 2 septembre 1934

Le monument fut détruit en 1978 lors de la réfection de la route 158 en présence du chanoine Labelle, P.A. Forget, député et de Mme Léona Charbonneau qui avait écrit le parchemin inséré dans la stèle.

Choix de l'emplacement pour le bicentenaire de St-Jérôme

Maintenant que nous connaissons les coordonnées de la petite Chapelle Saint-Jean Chrysostome (alors inconnues lors du centenaire de Saint-Jérôme), pourquoi ne pas se préparer à choisir un emplacement pour souligner le bicentenaire de la fondation de Saint-Jérôme en concevant ou en reconstituant un mémorial ?

1. Le site de l'emplacement de la Chapelle (terrain des Bouvrette)
2. Sur le terrain de la Maison Charbonneau
3. Le long de la 158 (Voir **La promenade de Mashteuiatsh** page suivante)
4. Dans un éventuel parc à La Chapelle
5. Le parc derrière la cathédrale

1-L'emplacement de la Chapelle



La famille Bouvrette est prête à retrancher de son terrain l'emplacement des fondations afin de protéger les vestiges archéologiques et à le donner à tout organisme municipal ou communautaire qui assurera la pérennité des lieux.

À défaut d'une reconstitution de la Chapelle, la reproduction de la première stèle (voir esquisse) dominerait le centre de l'emplacement entouré de quelques panneaux d'interprétation.

Le sol sera recouvert de pavé uni pour faciliter l'entretien. Ce revêtement reproduirait les dimensions de la Chapelle tout en respectant les normes de préservation afin de permettre d'éventuelles fouilles archéologiques.



3-La promenade de Mashteuiatsh



L'image que vous observez sur le dessin fut inspirée de ce que la seule communauté autochtone du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Mashteuiatsh) a érigé lors de la construction de la promenade à quatre structures de béton s'inspirant de la forme d'un tipi et qui illustre les différentes saisons.

Fabriquées et installées en 1988 à la suite d'une consultation de la population, des artistes et artisans de la communauté ont contribué à la conception et la construction de ces structures.

*Elles constituent aujourd'hui une représentation fréquemment utilisée pour représenter Mashteuiatshn.

En s'inspirant des structures érigées à Pointe-Bleue le long du chemin, nous entrevoyons une telle similitude le long de la route sir Wilfrid Laurier en face d'un éventuel parc.

5-Le parc derrière la cathédrale

Le 27 juin 2021 fut dévoilé un nouveau panneau didactique installé à la **place de la Cathédrale**. Ce panneau a été créé afin de commémorer le 200^e anniversaire du premier lieu de culte érigé sur le territoire soit la chapelle Saint-Jean-Chrysostome, dont les vestiges des fondations ont été découverts en 1997.

Bien sûr cette commémoration aurait dû avoir lieu sur le site même où fut construite la Chapelle. Les contraintes de la fameuse expropriation pourraient peut-être être résolues par l'acquisition du terrain offert par la ville de Saint-Jérôme ?



Espérons que ce mémoire ouvrira un dialogue constructif entre les municipalités liées historiquement par cet emplacement qui accueillit les premiers habitants à la Rivière du Nord.

[\(Voir journaux page 53\)](#)

Les panneaux d'interprétation

Nous vous présentons ici un aperçu de panneaux d'interprétation qui seront élaborés en temps lorsque le dossier ira de l'avant. La localisation de ces enseignes reste à déterminer.

Sur le terrain de La Chapelle, ou un éventuel parc ou à la maison Charbonneau.

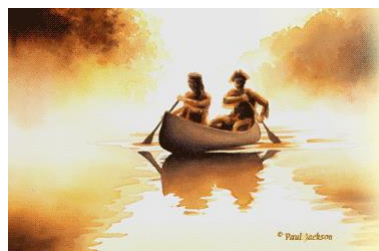
Il appartiendra au **comité** créé pour la réalisation du projet d'arrêter un circuit de cinq à six panneaux d'intérêt patrimonial et géographique touristique. Tout est possible avec l'ère de la technologie actuelle



Les premiers occupants

Avant l'arrivée des premiers colons à la rivière du Nord, les Algonquins sillonnaient la région en empruntant la rivière pour voyager.

Nous savons plus précisément que les autochtones établis à Oka séjournèrent en ces lieux qui accueillit les premiers colons et qu'on baptisera plus tard La Chapelle, lors de leur déplacement vers leur quartier d'été.



Les traces de leur passage se sont évanouies suites aux nombreux éboulements de terrains.

Cette halte leurs permettait de se régénérer avant d'affronter les rapides de la Rolland.

Les fondateurs

Indiquer les gens qui ont incité et aiguillonné les débuts de la colonisation.

Les seigneurs de l'époque.



Les familles souches

Inscription des noms des principales familles qui ont vécu au village de la Chapelle à travers le temps.



Les Patriotes

La liste des patriotes Jérômiens qui ont milité et participé à la rébellion.



Histoire du village

Images du village à différentes époques

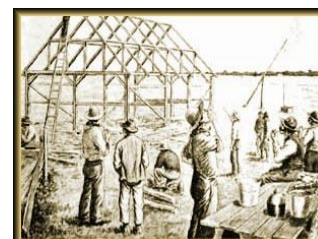


Le monument

En plus de reproduire l'inscription qui fut jadis gravé lors du centième anniversaire de St-Jérôme.



Il y aura inscription des premiers **officiants** ainsi que le nom des 10 premiers **pionniers** venus s'établir à la rivière du Nord.



Identification du quartier de La Chapelle



Cette nouvelle réalité commerciale qui par sa croissance rapide a effacé l'essence même du souvenir que fut cet emplacement et qui a jadis rayonné par sa collectivité, est voué à disparaître complètement de la carte. Nous espérons corriger cette tendance en prêtant une attention particulière sur l'affichage et l'identification dans les atlas géographiques.

En observant l'identification que Google Earth fait de la Chapelle, elle authentifie l'existence ce faubourg comme étant une entité concrète, digne de mention, mais combien de temps ?

*C'est pour cette raison que la Ville de Mirabel identifie ce secteur tout simplement **La Chapelle, Place de La Chapelle, Faubourg de La Chapelle**, comme certains quartiers résidentiels tel que : **Domaine vert, Mirabel en***

Haut, St-Janvier, St-Benoît, etc. qui bénéficient de cette attention.

Le but

Maintenir le souvenir indubitable aux générations futures que ces lieux conservent son cachet d'endroit historique symbolique, que jadis il y avait un village qui fut l'amorce de la colonisation des Laurentides et que la région ne l'oublie pas!





Histoire de Mirabel

Manoir seigneurial de Belle-Rivière

Mirabel a de quoi être fier de la conservation de la Seigneurie des Sulpiciens sur son territoire. Le **manoir seigneurial de Belle-Rivière** bâti en 1804 a été le témoin silencieux de plus de deux siècles d'histoire.

La création des paroisses

Sept paroisses ont été fondées de 1799 à 1870 progressivement.

- **Saint-Benoît:** (1799) première paroisse fondée sur le territoire, s'est bien relevée de ses cendres des événements de 1837. Elle conserve avec fierté le souvenir des Patriotes qui y avaient élu domicile
- **Sainte-Scholastique;** (1825) Sa création a été rendue nécessaire, en quelque sorte, par le « trop-plein » de **Saint-Benoît**. Elle qui fut le chef-lieu du district judiciaire de Terrebonne pendant près de trois quarts de siècle, nous rappelle l'affaire **Cordélia**, ses célèbres expositions agricoles régionales, mais surtout comme étant le centre de l'expropriation de 1969. « *Sainte-Scholastique a perdu son titre de chef-lieu, mais le souvenir de sa grandeur passée est toujours perceptible.* » **Gilles Boileau**
- **Saint-Jérôme :** (1834) Au début du XIXe fut érigée en 1821, la première chapelle de l'agglomération naissante, évitant ainsi aux colons établis sur le bord de la rivière du Nord d'avoir à se rendre à Sainte-Anne-des-Plaines pour entendre la messe. C'est en 1834 que la paroisse de Saint-Jérôme est fondée, mais il faut attendre 1837 pour l'ouverture des registres paroissiaux et l'ouverture officielle de l'église remonte à l'année 1839.
- **Saint-Hermas:** (1834) Situé à proximité de la région de Lachute, majoritairement peuplé d'anglo-saxon non catholique, rendait pressante la création de la paroisse qui leur fut accordée le 12 mai 1834
- **Saint-Augustin:** (1840) naquit dans la contestation, car sa création fragmenta Saint-Eustache, au grand désespoir du curé Paquin. Il y a un lien intime, comme une relation de cause à effet, entre la fondation de Saint-Augustin et les tristes événements de 1837. Le curé Paquin avait écrit que la fondation d'une nouvelle paroisse le priverait des ressources nécessaires à la reconstruction de son église, de son presbytère et de son couvent.
- **Saint-Janvier:** (1845) À la différence des autres paroisses ou secteurs de Mirabel, Saint-Janvier n'a pas fait partie de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes. Anciennement appelé « pays fin » à cause que le chemin qui liait la seigneurie liait du sud et nord terminait son parcours à cet endroit (La grande ligne).
- **St-Canut** (1886) Sur le territoire de Mirabel, presque toutes les paroisses ont été créées selon un même modèle et pour les mêmes raisons : avoir un lieu de culte... **St-Canut** a dû attendre 30 ans depuis le désir manifesté par les premiers francs-tenanciers, d'avoir une église bien à eux.
- **Sainte-Monique:** (1870-1999) La dernière fondée et la première à mourir. « *Au cœur de ce qui reste du village et de la paroisse, il y a encore un clocher, bien droit, qui témoigne de la fertilité d'antan et qui veille sur le sommeil des pionniers qui reposent toujours dans le petit cimetière tout à côté.* » **Gilles Boileau**

Pour en savoir plus

Un *Documentaire* racontant l'histoire du **Village de La Chapelle**

Le cinéaste **Gilles Bouvrette**, de concert avec son ami le notaire **Jean Lambert** et en synchronisation avec **Histoire et Archives Laurentides**, tous s'interrogent s'ils sont les seuls à vouloir conserver la mémoire de l'endroit ? Ils espèrent que le documentaire aidera à rallier le plus de gens possible.

Ce reportage historique réalisé à l'été 2022 raconte les étapes qui ont fini par désorganiser et interrompre la vie citadine de ce quartier, jusqu'à sa disparition.

Histoire et Archives Laurentides et Laurentides en Histoires vous présente un documentaire ponctué d'historiens et d'anciens résidants du village de **La Chapelle** témoignant de leur vie d'antan.

Découvrez ce qu'était ce coin de pays avant sa disparition.

Un souvenir qui est pourtant encore très présent dans le cœur de beaucoup de jérômiens.



<https://youtu.be/e1D702iHbno>

Vidéo

sur la
Maison Charbonneau

<https://youtu.be/mZfteNSgRcU>

YouTube

Laurentides en Histoires

*Concepteurs et diffuseurs de la WEB
série qui relate l'histoire des
Laurentides depuis son origine.*

*Cette série est diffusée sur le site de
Laurentides en Histoires :*

<https://laurentidesenhistoires.co>

Organisation

Le comité des fondations de La Chapelle



« **Tourisme, histoire et culture sous un même toit !** »

Un Comité consultatif sur l'histoire et le patrimoine sera mis sur pied pour assurer concrètement la sauvegarde du Berceau de Saint-Jérôme aussitôt que l'annonce officielle de la concrétisation d'une acceptation de projet.

Son rôle, sous le chapeau d'*Histoire et Archives Laurentides*, sera tout d'abord d'établir les statuts de l'organisme et de définir sa mission et de choisir les moyens de la réaliser.

Il serait constitué de membres de : Histoire et Archives Laurentides, municipalité de St-Jérôme et de Mirabel, ATL CRC, résidents ou anciens résidents du Village de la Chapelle et un membre du clergé.

Le but principal de ce comité sera de voir à ce que le terrain cédé pour la sauvegarde des fondations de la Chapelle St-Jean de Chrysostome puisse servir à la réalisation d'un espace réservé à la mise en valeur de l'histoire par l'élaboration de panneaux d'interprétation d'intérêt patrimonial et autres artefacts.

L'objectif du comité sera de voir à la préservation physique des fondations archéologiques découvertes en 1997 sur le terrain qui sera cédé à la collectivité.

- Réalisation d'un parc commémoratif
- Organisation des structures et planification d'un échéancier
- Création et mise en place des artefacts
- Assurer la conservation du lieu pour la perpétuité

La création d'un tel comité sera d'autant plus indispensable si les deux municipalités concernées ne s'impliquent pas à un projet de réalisation d'un parc sur le terrain vacant de l'ATL et qu'elles refusent la donation du terrain de la Chapelle cédé par la Famille Bouvrette.



Annexes

Annexe A

Changement de Zonage *Mai 2007*

Projet de règlement numéro PU-1571

Modification le règlement de zonage **U-947** afin d'autoriser les usages commerciaux **E-4** et **E-5** dans la zone **C11-3** secteur de St-Antoine

La zone **11-3** se situe à l'est de l'Autoroute 15 entre la route Sir-Wilfrid-Laurier et la rivière du Nord et concerne principalement tous les emplacements de la rue de Lachapelle.

Font partie de la classe E-4 les grands équipements de récréation intérieure tels que gymnases, arénas, piscines, courts de tennis, de squash ou de racquetball, clubs de curling, pistes de patin à roulettes, salle de quilles, incluant, à titre complémentaire, les restaurants; salle à manger, bars et boutiques de vêtements et d'équipements spécialisés.

Font partie de la classe E-4 les grands équipements de récréation extérieure tels que marinas, terrains et clubs de golf, terrain de pratique pour le golf et clubs de tir à l'arc incluant à titre complémentaire, les restaurants, salle à manger, bars, salles de réception et boutique de vêtements et d'équipement spécialisés, aire récréative pour jeux d'aventure.

Recommandation de Gilles Bouvrette 6 mai 2007

Ce changement de zonage menace le caractère historique de l'endroit.

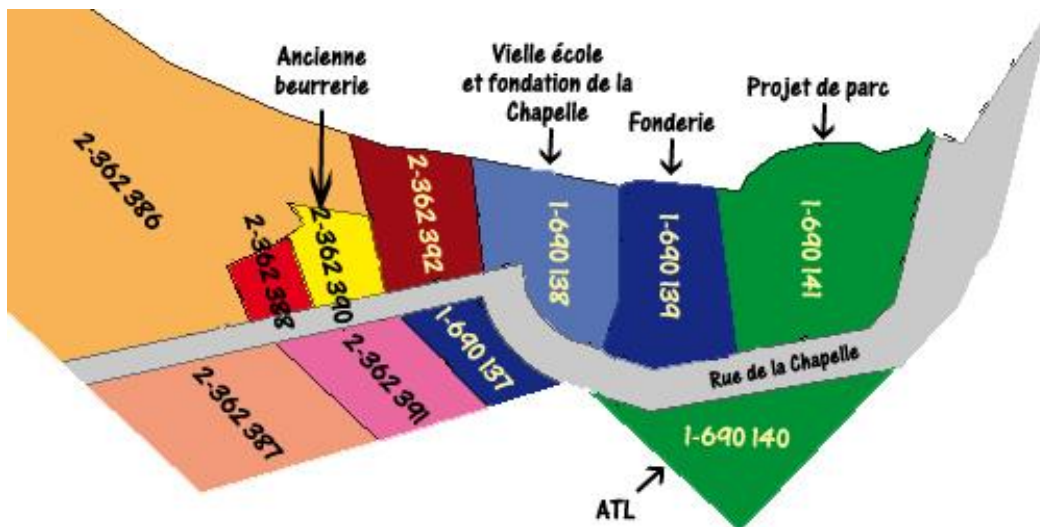
La petite rue de la Chapelle actuelle constituait au début du XIXe siècle la fin de la route menant de Montréal aux pieds des Basses Laurentides. De là partait vers l'est et l'ouest une route qui desservait les fermes situées à la limite nord de la Seigneurie Dumont. C'est à ce carrefour que se développa le village au cœur duquel fut érigé en 1821, la première chapelle de l'agglomération jérômienne naissante.

De cette époque, il ne reste que 3 bâtiments soit la beurrerie, l'école et la **maison Charbonneau**.

- La société d'histoire a réussi à sauver la **maison Charbonneau** en 1981 suite à l'affaissement du sol en bordure de la Rivière du Nord. L'édifice qui abrite les bureaux de l'**ATL**, fut réinstallé sur de nouvelles fondations, une première au Québec.
- La découverte en 1997 des fondations de la petite chapelle Saint-Jean Chrysostome sur le terrain propriété de Gilles Bouvrette et son épouse, activa l'intérêt pour l'histoire de ce coin de pays. Des archéologues ont par la suite confirmé que le mortier appartenait bien à l'époque de la construction de la Chapelle.
- Les sites historiques authentiques étant plutôt rares dans les Basses Laurentides, la mise en valeur de ce site a reçu l'appui de la Société d'histoire de la Rivière du Nord et déjà, des visiteurs y sont venus pour s'imprégner des débuts de l'histoire de Saint-Jérôme.

Est-il possible d'ajouter une résolution au projet **PU-1571** à la zone antérieurement désignée sous le lot 102 et maintenant désignée sous les cadastres **1-190 138 / 1-190 139 / 1-190 140 / 1-190 141** afin de lui conserver un cachet **historique et touristique**, et d'y développer ultérieurement un parc, une halte routière (à caractère historique) et d'en faire un lieu d'observation de la faune tout en donnant un accès à la Rivière du Nord?

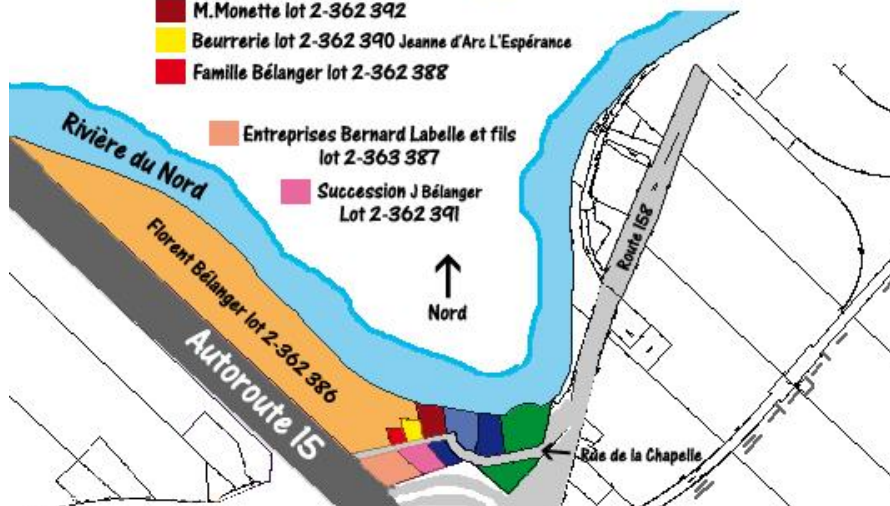
Notez que la proximité de la rivière du Nord et le risque d'affaissements de terrain (deux en 20 ans) rendent pour autant difficile le développement de nouvelles structures sur ces lots.



Agglomération du Village de la Chapelle

6 mai 2007

- M. Monette lot 2-362 392
- Beurrerie lot 2-362 390 Jeanne d'Arc L'Espérance
- Famille Bélanger lot 2-362 388
- Entreprises Bernard Labelle et fils lot 2-363 387
- Succession J Bélanger Lot 2-362 391
- ATL lot 1-690 140 et -1 690 141
- Lumec lot 1-690 139 et 1-690 137 Fonderie
- École lot 1-690 138 Famille Bouvrette



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD, TENUE À LA MAISON DE LA CULTURE DU VIEUX-PALAIS, À SAINT-JÉRÔME, LE 7 MAI 2007.

Attendu que la Ville de Mirabel dépose un projet de règlement PU-1571 visant à modifier le règlement de zonage U-947 afin d'autoriser les usages commerciaux E-4 et E-5 dans la zone C11-3, secteur Saint-Antoine;

Attendu que la zone C11-3 concerne principalement tous les emplacements de la rue de Lachapelle;

Attendu que ce secteur représente un intérêt historique majeur compte tenu de la présence de bâtiments historiques rappelant la fondation de Saint-Jérôme;

Attendu que la maison Charbonneau (bureaux de l'Association touristique des Laurentides) représente le plus vieux bâtiment de Saint-Jérôme et fait partie du circuit patrimonial de Saint-Jérôme;

Attendu que la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord a bénéficié en 1980 des appuis de la communauté et des politiciens pour la sauvegarde de la maison Charbonneau;

Attendu que la maison Charbonneau a été déplacée de son lieu d'origine et restaurée, ce qui a nécessité un investissement de 500 000\$;

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bourbeau
appuyé par madame Monique Dupont
et **RÉSOLU**

de recommander d'intégrer au projet PU-1571, dans la zone C11-3, une disposition particulière reconnaissant le caractère historique du lot 102 (cadastres 1-190 138 ; 1-190 139 ; 1-190 140 ; 1-190 141) déterminant des usages récréotouristiques permettant d'assurer l'intégration harmonieuse des nouveaux usages avec les bâtiments déjà existants.

La Société d'histoire soutient le développement et la mise en valeur de ce site patrimonial et propose l'aménagement d'une halte routière avec un parc en bordure de la rivière du Nord ainsi qu'à des panneaux rappelant l'histoire des bâtiments du site de La Chapelle.

CERTIFIÉ EXTRAIT CONFORME



Line Renaud, secrétaire

Annexe B

Section Journaux

Inauguration de la Maison du Tourisme

LA PRESSE, MONTRÉAL,

JEUDI 28 JUIN 1984

Jean-Paul Charbonneau

Les Laurentides ont maintenant leur Maison du tourisme • Les milliers de visiteurs qui se rendent dans les Laurentides peuvent maintenant compter sur une Maison du tourisme qui leur permettra de se retrouver facilement dans la multitude des sites à découvrir. Cette maison a été aménagée dans l'ancienne résidence de la famille Charbonneau. Elle est située au 14142, rue de la Chapelle, dans l'ancienne municipalité de Saint-Antoine, à Mirabel. Pour se rendre à cette maison, il faut emprunter la sortie 39 de l'autoroute des Laurentides, la route 117 ou la 158 et se diriger vers les « toits rouges ». L'Association touristique des Laurentides (ATL) a souligné que ce projet avait pris quatre ans à se réaliser et qu'il constituait une première québécoise. Les bureaux de cet organisme seront dorénavant situés dans cette maison. La Maison du tourisme sera également un lieu d'exposition privilégié pour les intervenants régionaux. Québec a accordé une subvention de \$240 000



Les Laurentides ont leur Maison du tourisme



La Maison du tourisme des Laurentides a été inaugurée le 26 juin dernier, à Saint-Antoine (Mirabel), en présence du ministre des Transports, M. Jacques Léonard.

JEAN PHILIPPE BEAUDIN

Il aura fallu quatre années d'efforts à l'Association touristique des Laurentides (ATL) pour réaliser le projet qu'elle considérait comme l'outil essentiel qui devait stimuler l'économie de l'industrie touristique de sa région: la Maison du tourisme, les préposés promettent un accueil courtois et personnalisé. Les clients auront accès à la littérature promotionnelle des entreprises de la région et à un service d'information détaillé. En outre, il sera possible pour ceux qui le désirent de faire sur place — et sans frais — une réservation pour toute forme d'hébergement, de restauration, d'activité ou d'attraction touristique dans les entreprises membres de l'ATL.

Aux vacanciers qui s'arrêteront à la Maison du tourisme, les préposés promettent un accueil courtois et personnalisé. Les clients auront accès à la littérature promotionnelle des entreprises de la région et à un service d'information détaillé. En outre, il sera possible pour ceux qui le désirent de faire sur place — et sans frais — une réservation pour toute forme d'hébergement, de restauration, d'activité ou d'attraction touristique dans les entreprises membres de l'ATL. Ayant son siège social à la Maison du tourisme, l'ATL s'occupera de gérer le centre et coordonnera ses efforts afin de maximiser les services de la Maison du tourisme par le biais d'une administration comprenant notamment l'organisation de tournées de familiarisation destinées aux agents « multiplicateurs » (i.e. les agences de voyage, transporteurs, bureaux de tourisme, etc.), le recrutement de membres, la création de comités de travail, la publication du bulletin *Tourisme Québec*, le maintien de relations étroites avec l'Office du tourisme du Canada, avec la presse locale, régionale, nationale. Un important projet est également en cours visant à ce que la Maison du tourisme soit reliée au système informatisé qui est à la disposition de la clientèle et des visiteurs du Palais des congrès de Montréal.

En plus du caractère historique et fonctionnel qu'imprègne la nouvelle localisation de l'ATL, la Maison du tourisme tient à souligner l'aspect culturel de la région. À cet effet, elle possède une salle où les artistes et artisans des Laurentides pourront exposer leurs créations. Les personnes intéressées sont donc invitées à effectuer des soumissions. Devenue le principal moteur de l'activité économique de la région, la Maison du tourisme des Laurentides est désormais en mesure de mieux répondre aux attentes des visiteurs dès leur entrée dans la zone touristique laurentienne. Favorisant une utilisation optimale des ressources existantes dans le domaine, l'administration actuelle croit à juste titre qu'il n'est pas utopique d'anticiper un accroissement de l'achalandage touristique, ce qui assurera pour le Québec des retombées économiques d'importance à court, moyen et long terme. On peut communiquer sans frais avec la Maison du tourisme des Laurentides en composant le numéro 1-800-363-2573.

Les gentils québécois : d'heureuses trouvailles !

QUÉBEC (PC) — Tout le monde sait qu'un habitant de Montréal est un Montréalais et qu'un citoyen de Trois-Rivières est une Trois-Rivierienne. Mais qui sait qu'un résident du petit village gaspésien de l'Anse-à-Bœufais se nomme un *Bœufiais* et qu'une citoyenne d'Asbestos est une *Asbestrienne* ?

depuis la publication du *Répertoire*. « J'ai déjà inventorié quelque 172 nouveaux noms pour une prochaine édition du répertoire », explique le linguiste. Il faut noter que certains gentils survivent à des fusions ou à des changements de limites municipa-

D'autre part, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (MICT) ainsi que l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) admettaient, en 1982, la pertinence de doter la région des Laurentides d'une Maison de tourisme. Le 31 mars dernier, le ministre Jacques Léonard faisait part d'une subvention de \$ 240,000 destinée à la création de ce centre régional. Inaugurée le 26 juin, la Maison du tourisme

La Sagouine
G.P. 190
Val-David, Québec, Canada
J0T 2N0

Le choix unanime du Ministre des Affaires Étrangères pour accueillir les Ministres étrangers de l'OTAN pour la première réunion intercontinentale au Canada.

ÉTABLI DEPUIS 1936
Situé sur le bord d'un lac, au cœur des Laurentides

- 70 chambres de grand confort avec air climatisé et télévision couleur
- Cuisine raffinée de réputation internationale
- Piscine extérieure chauffée — Pistes — Tennis — Vert de pratique — Hadminton — etc.
- Salles de conférence pour réunion d'affaires, etc.

TELEPHONES:
Val-David 819-322-2020
Ligne directe de Montréal 514-965-8262
Résidents des codes régionaux
819-813-2416-418-519-514
Ligne sans frais 1-800-567-6635
Télex 05-839630

motel le 60
Le plus moderne de nos centres d'hébergement.

Les Laurentides ont leur Maison du tourisme

JEAN PHILIPPE BEAUDIN

Il aura fallu quatre années d'efforts à l'Association touristique des Laurentides (ATL) pour réaliser le projet qu'elle considérait comme outil essentiel qui devait stimuler l'économie de l'industrie à touristique de sa région: la Maison du tourisme des Laurentides.

Ce projet a vu le jour grâce à l'apport des gouvernements Québécois et canadien. En effet, au printemps 1983, la Société immobilière du Canada (Mirabel) céda, pour une valeur nominale, un terrain ainsi qu'un édifice historique à TATL. Située à l'intersection de la sortie 39 de l'autoroute 15 et de la route 158, la maison Charbonneau (construite en 1832 par Jean Saucier) constituait un site stratégique idéal pour la vocation du projet.

D'autre part, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (MICT) ainsi que l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) admettaient, en 1982, la pertinence de doter la région des Laurentides d'une Maison de tourisme. Le 31 mars dernier, le ministre Jacques Léonard faisait part d'une subvention de \$ 240,000 destinées à la création de ce centre régional.

Inaugurée le 26 juin, la Maison du tourisme des Laurentides se donne pour but d'assurer la pleine mise en valeur du produit touristique de la région. Pour réaliser cet objectif, elle assumera trois fonctions principales : 1) L'accueil l'information et la réservation touristiques; 2) l'administration de programmes de commercialisation; 3) la recherche et le développement.

Aux vacanciers qui s'arrêteront à la Maison du tourisme, les préposés promettent un accueil courtois et personnalisé. Les clients auront accès à la littérature promotionnelle des entreprises de la région et à un service d'information détaillé. En outre, il sera possible pour ceux qui le désirent de faire sur place et sans frais une réservation pour toute forme d'hébergement, de restauration, d'activité ou d'attraction touristique dans les entreprises membres de l'ATL.

Ayant son siège social à la Maison du tourisme, s'occupera de gérer le centre et coordonnera ses efforts afin de maximiser les services de la Maison du tourisme par le biais d'une administration comprenant notamment l'organisation de tournées de familiarisation destinées aux agents « multiplicateurs » (i.e. les agences de

voyage, transporteurs, bureaux de tourisme, etc.), le recrutement de membres, la création de comités de travail, la publication du bulletin Tourisme-Québec, le maintien de relations étroites avec l'Office du tourisme du Canada, avec la presse locale, régionale, nationale. Un important projet est également en cours visant à ce que la Maison du tourisme soit reliée au système informatisé qui est à la disposition de la clientèle et des visiteurs du Palais des congrès de Montréal.

Enfin, au point de vue de la recherche et du développement du tourisme, la Maison du tourisme s'engage à être à l'écoute du milieu, à apporter une aide technique aux intervenants et à identifier précisément les besoins des voyageurs.

En ce sens, l'ATL étudie présentement la possibilité de se relier au réseau téléphonique du MICT, ce qui lui permettrait de communiquer directement avec les personnes oeuvrant dans le domaine du tourisme partout au Québec, en Ontario, dans les Maritimes, dans le territoire des Grands Lacs ainsi que dans 27 villes importantes de l'est des États-Unis. Nul doute que cette structure opérationnelle consolidera la position concurrentielle des Laurentides sur le marché nord-américain.

En plus du caractère historique et fonctionnel qu'inspire la nouvelle localisation de TATL, la Maison du tourisme tient à souligner l'aspect culturel de la région. À cet effet, elle possède une salle où les artistes et artisans des Laurentides pourront exposer leurs créations. Les personnes intéressées sont donc invitées à effectuer des soumissions.

Devenue le principal moteur de l'activité Économique de la région, la Maison du tourisme des Laurentides est désormais en mesure de mieux répondre aux attentes des visiteurs dès leur entrée dans la zone touristique laurentienne. Favorisant une utilisation optimale des ressources existantes dans le domaine, l'administration actuelle croit à juste titre qu'il n'est pas utopique d'anticiper un accroissement de l'achalandage touristique, ce qui assurera pour le Québec des retombées économiques d'importance à court, moyen et long terme.

On peut communiquer sans frais avec la Maison du tourisme des Laurentides en composant le numéro 1-800-363-2573.

LA MAISON CHARBONNEAU



Bâtie en 1832, la Maison Charbonneau fut témoin des débuts de la colonisation aux abords de la rivière du Nord. Cette belle maison de pierres se situe à l'endroit qu'on sur nomme La Chapelle (à l'angle de l'autoroute des Laurentides et de la route 158), berceau de Saint-Jérôme.

Crédit photo: Société d'Histoire de la Rivière du Nord.

Pour la plupart des Jérômiens, la maison Charbonneau était peu ou pas connue, jusqu'en décembre 1979 où un glissement de terrain entraîna dans la rivière du Nord une maison ainsi qu'une partie de la rue Lachapelle située à Mirabel. La maison Charbonneau, située juste à côté, l'avait échappé de justesse mais sa situation n'en restait pas moins précaire sur ce terrain instable. Le ministère des Travaux publics du Canada décida donc de faire évacuer les locataires. La maison étant située en territoire exproprié (zone aéroportuaire de Mirabel), elle appartenait au gouvernement fédéral.

La solution la moins coûteuse consistait à faire démolir la maison car la déplacer ou consolider le terrain aurait entraîné des coûts très élevés. La Société d'histoire ayant eu vent des intentions du gouvernement fédéral décida d'intervenir. Des recherches historiques sur la maison, effectuées par l'historien local Mario Nadon, membre de la Société d'histoire, furent confiées à Réjean Paquin, alors président de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord. Une demande de sursis quant à la démolition de la maison fut aussi adressée au ministère des Travaux publics.

Le temps pressait, il fallait agir rapidement. La nouvelle société d'histoire se trouvait directement interpellée dans ce dossier en vertu de sa mission qui consistait, entre autres, à la sauvegarde du patrimoine bâti.

Demande de classement

La Société d'histoire adressa une demande officielle de classement comme monument historique à la Commission des lieux et monuments historiques du Québec. À la suite de l'étude du dossier par le Comité de sélection, la demande fut transmise au ministère des Travaux publics du Canada.

Des appuis pour la sauvegarde

La Société d'histoire multiplia ses démarches auprès des différents paliers de gouvernement afin de solliciter leur implication dans ce dossier.

- Solange Chapat-Rolland, la députée du comté de Prévost, communiqua avec le ministre des Affaires culturelles de l'époque, Denis Vaugeois, pour lui signifier son appui à la Société d'histoire.
- Maurice Dupras, député du comté de Labelle, essaya de convaincre le ministre des Travaux publics de la véracité des propos de la Société d'histoire concernant l'importance historique et patrimoniale de cette maison.
- La Fédération des sociétés d'histoire du Québec confirma son appui à la Société d'histoire dans une lettre transmise à tous les intervenants politiques impliqués dans ce dossier.
- La municipalité de Mirabel où se trouvait la maison a aussi manifesté son appui à la Société d'histoire en adoptant une résolution dans laquelle elle demandait au Ministère des Travaux publics de réviser sa décision de démolir ladite maison historique et demanda à ce qu'elle soit relocalisée à un endroit plus sûr.

Compte tenu de sa valeur patrimoniale et des pressions des groupes locaux en faveur de sa préservation, le ministère des Travaux publics a opta pour le déplacement de la maison.

Une belle victoire

Pendant plus d'un an, les démarches acharnées de la Société d'histoire permirent de repousser constamment l'échéance de la démolition. Ce fut à 250 pieds de son site original, la mettant ainsi à l'abri d'un éventuel glissement de terrain. Cette opération nécessita un investissement de plus de 100 000 \$ de la part du gouvernement fédéral. La maison étant désormais sauvée du pic des démolisseurs, la Société d'histoire devait maintenant s'assurer de sa mise en valeur. Ce sera la nouvelle Société immobilière du Canada, qui prendra la succession du ministère des Travaux publics, qui aura à déterminer la vocation de la Maison Charbonneau.

L'Association touristique des Laurentides (ATL) manifesta alors son intérêt pour installer ses bureaux dans la Maison Charbonneau, désirant s'en servir comme Maison régionale du tourisme. Ayant obtenu l'accord de principe de la Société immobilière du Canada à Mirabel en 1984, la Maison Charbonneau fut cédée officiellement à l'ATL pour un dollar.

Dans le cadre d'un projet Katimavik initié par la Société immobilière du Canada, afin de mettre en valeur la Maison Charbonneau, trois groupes de 12 jeunes Canadiens travaillèrent sur le projet de rénovation de la maison et ce pendant une période de 40 semaines.

L'histoire et la culture sous un même toit

Le 26 juin 1984 on procédait à l'inauguration de la Maison du Tourisme des Laurentides, première maison du tourisme au Québec. Quatre années de travail de la part de l'ATL parvenaient à leur aboutissement. Ce projet aura nécessité un investissement d'environ 400 000 \$.

Maison du Tourisme – Inauguration-1984 – Crédit photo: Société d'Histoire de la Rivière du Nord.

L'ancienne Maison Charbonneau sert actuellement de centre d'accueil, d'information et de réservation pour les visiteurs des Laurentides. La nouvelle partie (l'annexe) loge les bureaux de l'ATL.

La Maison du Tourisme c'est également la rencontre de l'histoire et de la culture réunies à la Maison Charbonneau puisqu'elle fait partie du patrimoine régional et que son avenir est maintenant assuré.

Source: Société d'Histoire de la Rivière du Nord



Le Réseau

Implantation du bureau touristique régional des Laurentides dans le parc routier de la Porte du Nord



Par Karine Côté Mars 2004

La ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la région de la Mauricie, madame Julie Boulet, ainsi que son collègue, monsieur Jacques P. Dupuis, leader du Gouvernement et ministre responsable de la région de Lanaudière et de la région des Laurentides, ont annoncé l'implantation du bureau d'information touristique régional de l'Association touristique des Laurentides (ATL) dans l'aire de service de la Porte du Nord aux abords de l'autoroute 15, à Saint-Jérôme.

Ce projet structurant pour la région des Laurentides, évalué à 524 000 \$, nécessitera le réaménagement d'une partie des bâtiments multiservices du parc routier et bénéficiera d'une contribution du ministère des Transports de 125 000 \$ pour la réalisation des travaux et de 24 000 \$ pour la confection des plans et devis. S'inscrivant parfaitement dans la vision d'avenir des nouveaux parcs routiers au Québec, le projet a reçu l'aval de la ministre déléguée aux Transports qui souhaite offrir aux acteurs régionaux d'y occuper un espace à des fins d'information touristique.

«Appelés à mieux répondre aux besoins des usagers de la route en matière de sécurité et de services, les parcs routiers offrent également un potentiel stratégique pour la mise en valeur des attraits touristiques régionaux », a affirmé Madame Boulet.

Longtemps souhaité par les acteurs régionaux des milieux touristique et économique, ce projet permettra à l'ATL de rejoindre plus facilement le public voyageur. « La fréquentation soutenue et l'emplacement stratégique font de ce complexe un lieu tout désigné pour assurer un accueil de qualité dans la région», d'ajouter M. Dupuis.

De gauche à droite : Mario Turcotte, Marc Gascon (maire de Saint-Jérôme), Julie Boulet (ministre déléguée aux Transports), Diane Leblond (directrice générale de l'ATL), Jacques P. Dupuis, (ministre responsable de la région des Laurentides et de la région de Lanaudière), Michel Riendeau (direction des parcs routiers) et Pierre Urquart (président de l'ATL).





Description du lieu-dit: la Chapelle

La Chapelle fut un lieu de rassemblement. Nommé ainsi vers 1818 à cause de la construction d'une petite chapelle dont les vestiges ont été retrouvés récemment, en 1996, lors de fouilles archéologiques.

Aujourd'hui, le petit village de la Chapelle serait situé au croisement des routes 15, 117 et 158. Les maisons étaient construites des deux côtés de la rivière. Le boulevard Lachapelle et la rue de la Chapelle en rappelle encore le nom.

Le lieu-dit la Chapelle représente la première reconnaissance officielle d'un groupe de colons installés dès 1789 par les seigneurs Dumont dans leur Seigneurie située au nord de Saint-Janvier. En effet, cet embryon de village sera autorisé par l'évêque à recevoir un prêtre dans sa chapelle, à partir de 1821, pour y célébrer la messe.

Ce sera le premier pas vers la formation d'une paroisse qui prendra le nom de Saint-Jérôme en 1834; de là, les autorités civiles reconnaîtront, en 1845, les bornes de ce territoire érigé en paroisse comme étant les bornes du territoire civil de la Municipalité de paroisse de Saint-Jérôme.

Personnalité de la petite agglomération de la Chapelle, Casimir Amable Testard de Montigny s'installa à la Rivière du Nord vers 1814 et devint l'un des chefs de file de la communauté de la Chapelle. Commerçant et capitaine de la milice canadienne, il fut représentant du comté et juge de paix. Il participa à l'obtention de la paroisse en 1834 et ainsi, à la fondation de Saint-Jérôme. L'actuelle rue de Montigny porte son nom.

Le plus jeune des fils de monsieur Casimir Amable Testard de Montigny, Benjamin, naquit à la Chapelle en 1838. S'il n'y fut peut-être pas élevé, il y passa de longs jours dans son enfance. C'est à lui que nous devons

les seuls souvenirs écrits d'un témoin oculaire de cette époque et la description du coin plein de charme qui fut le berceau de Saint-Jérôme.

« En revoyant le lieu où je suis né, où j'ai passé mes jeunes années que de souvenirs se présentent à mon esprit : C'est ici que vécut le premier colon du Nord, le lieutenant-colonel de Montigny, mon père. Je revois encore la maison paternelle, perchée sur un coteau au pied duquel coule un ruisseau que nous appelions, nous, la petite « Rivière ». Au printemps, elle inondait le ravin. Elle se jette dans la Rivière du Nord que nous appelions, nous, la « grande rivière ». C'est au bord de cette petite rivière que s'est établie la première potasserie du Nord. Que de courses n'ai-je pas faites à travers les champs de la Côte Saint-Antoine que traverse ce faible tributaire de la « grande rivière »! Je revois la petite pointe où je m'asseyais pour pêcher la carpe ronde, le bassin où j'attrapais le crapet. Je revois là-bas cette petite baie où je tendais mes pièges aux rats musqués ... J'aurais aimé revoir la maison d'école où un bon maître m'apprit les grosses lettres et le petit catéchisme. J'y aurais peut-être reconnu la table marquée de la lame de mon canif et le martinet (petit fouet formé de plusieurs lanières de cuir et fixé à un manche) du Père Mathieu. Tout cela s'est effacé au souffle du progrès. Je vois bien le site où s'élevait la maison d'école, la côte où nous déchirions nos pantalons, la rivière où nous trébuchions sur nos patins, mais l'école n'y est plus! »

Un monument, situé à la rencontre des routes 158 et de la rue de la Chapelle, avait été élevé en souvenir de la petite chapelle lors du Centenaire de Saint-Jérôme en 1934. On a cependant dû le démolir lors de la réfection de la route 158 en 1978. En 1996, à l'instigation de monsieur Gilles Bouvrette, des fouilles archéologiques, ont permis de retrouver les fondations de la petite chapelle, premier lieu de culte de la région autorisée par Mgr Lartigue en 1821 sous le vocable de Saint-Jean-Chrysostome.

Lors d'une récente conférence, messieurs Gilles Bouvrette et Jean Lambert, tout en soulignant le rôle du petit village de la Chapelle dans l'évolution de la région de Saint-Jérôme, ont expliqué leur désir de mettre en valeur le site situé depuis 1969 sur le territoire de la ville de Mirabel. Ils ont des projets bien précis:

- Terminer les fouilles archéologiques et ériger la charpente de la chapelle
- Reconstruire le monument-souvenir de la petite chapelle
- Construire un babillard stratifié fixe relatant l'histoire du village de la chapelle
- Animer par un jeu scénique avec comédiens; des visites guidées des lieux

Ces passionnés d'histoire et leur équipe ont regroupé les résultats de leurs recherches sur un cédérom interactif pour PC réalisé par Les productions Vidéo Didac inc. La partie historique a été supervisée par Mario Nadon, historien de notre région. C'est un dossier à suivre et une cause à soutenir.

On peut se procurer le CD "Le village de la Chapelle" au local de la société d'histoire ou par le site internet: courriel@shrn.org .

La petite chapelle représente un attrait touristique

PAR ISABEL PAYER

Les vestiges des fondations de la petite chapelle Saint-Jean Chrysostome, retrouvés en 1997 sur le terrain de Gilles Bouvrette et son épouse, ont permis le développement d'un attrait touristique intéressant. Un radio-roman mettant en vedette les personnages de l'époque est diffusé en continu sur la fréquence 90,1 FM.

«C'est le genre de produit qu'il faut pour développer la région au niveau touristique», souligne Diane Leblond, directrice générale de l'Association touristique des Laurentides (ATL). La petite rue de la Chapelle constituait au début du XIXe siècle la fin de la route menant de Montréal au pied des Laurentides. En 1821, y fut bâti la première chapelle de l'agglomération jérômiennaise naissante. La découverte de ces ruines confirme les travaux de recherche de l'historien Mario Nadon, lesquels indiquaient que la première chapelle de Saint-Jérôme avait bel et bien été érigée à cet emplacement. Des archéologues ont confirmé que le mortier appartenait bien à l'époque de la construction de la chapelle. Le site est adjacent à la Maison Charbonneau qui abrite les bureaux de l'information touristique.

Les activités principales sont : l'animation par les comédiens Zénophile et Marguerite, le radio-roman diffusé sur la bande 90,1 FM qui couvre une superficie de 600 à 700 pieds autour du site et le recueil historique des lieux et de ses principaux bâtiments qui est disponible sur CD-ROM à la Place de la Gare de Saint-Jérôme et sur le site.

Appuis au projet

«Nous voulons préserver et développer le site. Nous avons reçu

l'appui de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord ainsi que du maire Hubert Meilleur», note Gilles Bouvrette qui entend des démarches afin d'obtenir de l'aide pour le développement futur du site de la chapelle.

Un tableau d'information sur le village de la chapelle a été érigé devant les fondations et Monsieur Bouvrette invite les gens à lui remettre des photos de cette époque afin de compléter le tableau.



Diane Leblond de l'ATL, Suzanne Marcotte de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, Jean Lambert, Gilles Bouvrette, l'historien Mario Nadon et le curé André D'Aoust accompagnent Marguerite et Zénophile qui jouent une scène lors des visites guidées en autobus (départ à la Place de la Gare le 27 juillet et le 24 août à 13 h 30).



La Voix des Milles-Iles

Les vestiges du berceau de la «civilisation» jérômiennaise

Par HENRI PREVOST

Si la majestueuse cathédrale constitue, depuis plus d'un siècle, le cœur de Saint-Jérôme, cette ville trouve sa source quelques kilomètres plus au sud, près de la route 158, où fut érigée en 1821 la toute première chapelle de l'agglomération naissante.

Ce fait historique était connu depuis toujours mais on peut désormais le constater de visu avec la mise en valeur des fondations de cette petite chapelle, découvertes en 1997 sur le terrain de Gilles Bouvrette.

Grâce aux indications de son cousin et historien Mario Nadon, ce résidant de la petite rue De la

Chapelle a mis au jour une partie de ces pierres symboliques qui témoignent de la présence de la petite agglomération, considérée comme le berceau de la «civilisation» jérômiennaise. Gilles Bouvrette réside lui-même dans l'ancienne école du rang. Le bâtiment qui abritait la beurrerie existe également toujours, tout comme la célèbre maison Charbonneau, qui

abrite depuis 20 ans les locaux de l'Association touristique des Laurentides.

Ouvert au public

Avec l'appui de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord et d'amis passionnés d'histoire, dont le notaire Jean Lambert, Gilles Bouvrette a entrepris d'ouvrir le site au public. En elles-mêmes, les fondations de la petite chapelle St-Jean-Chrysostome n'ont rien de très impressionnant. Mais on a trouvé une façon originale de les mettre en valeur.

Lors des visites guidées offertes par la Société d'histoire, deux comédiens personnifiant le colon Zénophile et sa femme Marguerite y vont d'une petite saynète. Un panneau d'information relate l'histoire du petit village de La Chapelle et on peut même écouter un «radio-roman» mettant en

vedette des personnages d'époque en syntonisant la fréquence 90,1 FM!

Pour poursuivre l'aventure, les visiteurs peuvent en outre se procurer (sur place ou à la Gare de saint-Jérôme) un CD-ROM présentant l'histoire des lieux et de ses principaux bâtiments.

Présente lors du lancement de ce projet, la directrice de l'association touristique, Diane Leblond, a souligné l'intérêt que présente ce genre d'initiative pour les visiteurs de la région. Gilles Bouvrette espère pour sa part que de véritables fouilles archéologiques soient effectuées pour encore mieux mettre en valeur ces vestiges du passé. La ville de Mirabel, sur le territoire de laquelle se trouve la rue De la Chapelle, aurait manifesté un intérêt en ce sens.



Diane Leblond de l'ATL, l'historien Mario Nadon, le notaire Jean Lambert, Gilles Bouvrette ainsi que le colon Zénophile et sa femme Marguerite, lors de l'inauguration d'un sympathique site historique sur la petite rue De la Chapelle, près de l'intersection de la route 158 et de l'autoroute 15. (Photo CDM par Claude Cormier)

ARTS et culture

Les fondations retrouvées de la première chapelle de Saint-Jérôme

Un site historique oublié qui livre ses secrets

Benoît LEMAY

Les premiers colons des Laurentides se sont installés sur les rives de la rivière du Nord au début du XIXe siècle dans une agglomération appelée plus tard village de La Chapelle. De ce village, il ne reste plus que trois bâtiments, dont la maison Char-



(Photo Yves Déry)

Gilles Bouvrette a découvert les fondations de la chapelle sur le terrain de ses ancêtres. Ici, on le voit dans son studio personnel, où a été enregistré le radio-roman diffusé en continu.

bonneau, et les fondations retrouvées de la petite chapelle.

Ce site historique, d'où origine la colonisation des Laurentides, est désormais accessible aux visiteurs qui veulent s'imprégner des débuts de l'histoire de Saint-Jérôme.

Pour quiconque désire planifier de belles vacances dans la région des Laurentides, un détour s'impose par la maison Charbonneau, qui abrite aujourd'hui le kiosque d'information touristique, sortie 39 Est de l'autoroute 15. Vous y trouverez toutes les informations imaginables sur les attraits de la région, en plus d'être conseillés par des préposés dont la gentillesse n'a d'égalé

que leur persévérance à trouver l'activité qui fera votre plaisir.

Et puisque vous vous trouvez dans les parages, pourquoi ne pas faire un arrêt quelques pas plus loin au site historique où était érigée la toute première chapelle de Saint-Jérôme. Le propriétaire, qui a découvert les fondations en creusant son potager, a aménagé le site pour accueillir les visiteurs.

La technologie au profit de l'histoire

Pour agrémenter la visite, le propriétaire des lieux, Gilles Bouvrette, n'a pas lésiné sur les moyens. Il a mis son site historique au goût du jour, avec un radio roman, un cédérom interactif, un site Internet détaillé et l'aide de quelques comédiens.

En effet, en plus d'un panneau sur l'histoire du village érigé devant les fondations, les visiteurs peuvent écouter un radio roman mettant en vedette des personnages de l'époque. La courte histoire enregistrée dans le studio personnel de Gilles Bouvrette est diffusée en continu, trois fois par



(Photo Yves Déry)

La maison Charbonneau a été déplacée de son emplacement original et abrite aujourd'hui le kiosque d'information touristique des Laurentides.

sent la visite, qui sinon se résumerait à quelques pierres déterrées sur un lopin de terre. «C'est exactement le genre d'attractions dont la région a besoin», affirme la directrice générale de l'Association touristique des Laurentides, Diane Leblond. C'est intéressant, bien structuré et original. En plus, on y retrace un moment important notre histoire.»

Projets futurs

Ces diverses réalisations ont nécessité des investissements importants, que Gilles Bouvrette est jusqu'à maintenant seul à éponger. Mais son budget restreint ne l'empêche pas de faire des projets d'avenir.

«Nous voulons améliorer le panneau d'information en y ajoutant une fonction interactive, explique-t-il. Les visiteurs pourraient presser des boutons pour se fai-



- au goût du jour, avec un radio roman, un cédérom interactif, un site Internet détaillé et l'aide de quelques comédiens.

En effet, en plus d'un panneau sur l'histoire du village érigé devant les fondations, les visiteurs peuvent écouter un radio roman mettant en vedette des personnages de l'époque. La courte histoire enregistrée dans le studio personnel de Gilles Bouvrette est diffusée en continu, trois fois par



(Photo Yves Déry)

Les fondations où était jadis érigée la première chapelle de Saint-Jérôme.

heure, dans un rayon de 600 à 700 pieds, sur la fréquence 90,1 FM.

Un cédérom interactif retraçant l'histoire des lieux est également en vente au coût de 20 \$. Les profits serviront au développement du site. On peut se procurer ce recueil sur place ou à la gare de Saint-Jérôme. Il est également possible de le commander par Internet à l'adresse www.videodidac.com/village, un site qui contient également une mine de renseignements sur l'histoire du village.

Zénophile et Madeleine vous accueillent

Lors des visites guidées organisées par la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, deux comédiens incarnant des colons accueillent les visiteurs. C'est la première année que la Société d'histoire fait une halte aux fondations de la chapelle dans ses visites de groupe et l'activité est, semble-t-il, très appréciée. Le prochain départ est prévu le dimanche 17 août, à 13 h 30, à la gare de Saint-Jérôme.

que des Laurentides, Diane LeBlond. *C'est intéressant, bien structuré et original. En plus, on y retrace un moment important notre histoire.*»

Projets futurs

Ces diverses réalisations ont nécessité des investissements importants, que Gilles Bouvrette est jusqu'à maintenant seul à éponger. Mais son budget restreint ne l'empêche pas de faire des projets d'avenir.

«*Nous voulons améliorer le panneau d'information en y ajoutant une fonction interactive, explique-t-il. Les visiteurs pourraient presser des boutons pour se faire raconter l'histoire du village.*»

Gilles Bouvrette veut également reconstruire de façon symbolique la petite chapelle sur les fondations qui étaient jadis les siennes. «*Des poutres de bois pourraient recréer le squelette de la chapelle, ce qui aiderait les visiteurs à s'imaginer le décor de l'époque.*»

Petite histoire des fondations

Ce résidant passionné ne s'attendait sûrement pas à être embarqué dans une telle aventure lorsque son cousin, l'historien Mario Nadon, lui a annoncé la présence probable des fondations quelque part dans son arrière-cour. «*Si mes recherches sont exactes, lui avait alors dit Mario Nadon, la première chapelle de Saint-Jérôme se trouvait sur ton terrain.*» Deux semaines plus tard, ils avaient déterrés les fondations. Nous étions en 1997. Des archéologues ont par la suite confirmé que le mortier appartenait bel et bien à l'époque de la construction.

La chapelle a été érigée en 1821. On y a célébré la messe pour les colons des environs de la rivière du Nord jusqu'en 1839, année où fut construite l'église de Saint-Jérôme. Les colons de ce village provenaient de Sainte-Anne-des-Plaines et Saint-Eustache, des paroisses alors surpeuplées. En 1825, on évalue à plus de 1 000 personnes la population de cette communauté.

Pour se rendre au site historique de la petite chapelle, il suffit de suivre les indications menant à la maison touristique des Laurentides, sortie 39 Est de l'autoroute 15. Pour toute information: Association touristique des Laurentides au 436-8532, ou Société d'histoire de la Rivière-du-Nord au 436-7947.

LES PREMIÈRES ANNÉES DES LAURENTIDES RÉVÉLÉES PAR DES FOUILLES

Journal
La Vallée

Eric Nicol

Les fondations d'un des premiers bâtiments de ce qui allait devenir Saint-Jérôme ont été découvertes et sont maintenant exposées au public.

C'est à cet endroit qu'on a construit en 1821 la chapelle Saint-Jean Chrysostome, la première de Saint-Jérôme. Ce qui reste de la petite chapelle a été déterré sur le terrain de Gilles Bouvrette faisant maintenant partie de Mirabel. C'est grâce à des recherches de l'historien Mario Nadon que le site de l'ancienne chapelle a été trouvé. Près de ce terrain, situé en bordure de l'autoroute des Laurentides, plusieurs autres demeures historiques sont toujours existantes dont celle qui abrite aujourd'hui les locaux de l'Association touristique des Laurentides.

À l'époque de la construction de la Chapelle, cette rue était la fin de la route qui menait de Montréal vers les basses Laurentides. De là, des routes partaient vers l'est et vers l'ouest pour desservir les fermes du nord de la seigneurie Dumont.

Les visiteurs sont invités à aller voir les fondations de la chapelle sur le terrain de Gilles Bouvrette. Sur place, un panneau d'information donne plus de détails sur l'histoire des lieux. Aussi, en syntonisant le 90,1 FM, on peut entendre un radio-roman. De plus, d'autres documents historiques se retrouvent sur un CD-ROM qui est en vente à la demeure de M. Bouvrette de même qu'à la vieille gare de Saint-Jérôme.

Le site est situé au 14142, rue de la Chapelle à Mirabel (sortie 39 de l'autoroute 15).

La société d'histoire voudrait commémorer le site de La Chapelle

Henri PRÉVOST • henri.prevast@hebdoquebecor.com

La Société d'histoire de la Rivière du Nord souhaite depuis longtemps commémorer la fondation de Saint-Jérôme, sur son lieu d'origine, mais n'a pas réussi à mener ce projet à terme jusqu'à présent.

Dès le début des années 1980, ses efforts avaient permis la sauvegarde et la mise en valeur de la maison Charbonneau, éloquent témoin de l'ancien village de La Chapelle, qu'occupe depuis Tourisme Laurentides.

La Société est par ailleurs intervenue en 2007 auprès de la Ville de Mirabel, qui s'appropriait à changer le zonage du secteur pour permettre la construction de commerces.

Dans une résolution formelle, elle avait alors demandé une disposition reconnaissant le caractère historique des lots à l'entrée de la petite rue La Chapelle, «afin de permettre une intégration harmonieuse» des usages commerciaux avec les vieux bâtiments existants.

Un projet de parc

L'organisme proposait du même coup l'aménagement d'une halte routière avec un parc en bordure de la rivière, où des panneaux d'information rappelleraient l'histoire de cet emplacement patrimonial. «Nous n'avons jamais eu de nouvelle de Mirabel», admet la présidente de la Société, **Suzanne Marcotte**.

Dans le cadre du 175^e anniversaire de Saint-Jérôme en 2009, la Société d'histoire avait en outre proposé cinq projets, dont celui de la mise en valeur du site en question. «C'est malheureusement le seul qui n'a pas été retenu», constate Suzanne Marcotte, évoquant des contraintes budgétaires.

Au-delà de la question du financement, le fait que l'emplacement sur trouve sur le territoire de Mirabel, et non à Saint-Jérôme, ne facilite évidemment pas les choses.

Interrogé à ce sujet, le maire de Mirabel a dit se rappeler des démarches menées par **Gilles Bouvrette**, mais admet que la Ville n'a rien prévu pour la mise en valeur de ce site.

Hubert Meilleur souligne que malgré le changement de zonage, Gilles Bouvrette détient un droit acquis sur sa propriété patrimoniale et y demeure toujours. «Mais est-ce que les générations futures seront intéressées à conserver les lieux?», se demande le maire.

Discussions en vue?

Son homologue de Saint-Jérôme avoue lui aussi que sa Ville n'a aucun projet visant cet emplacement, d'autant plus que celui-ci ne se trouve pas sur son territoire. «Je vais en discuter avec M. Meilleur», a néanmoins indiqué **Marc Gascon**.

À défaut de sauvegarder les vestiges de la première chapelle, peut-être pourrait-on envisager l'installation d'une plaque commémorative sur le terrain de la maison Charbonneau.



Photo CDIM par Claude Cormier

L'ancienne maison Charbonneau, qui abrite depuis l'organisme Tourisme Laurentides depuis les années 80, témoigne de l'ancien village de la Chapelle. Mais le développement commercial s'intensifie dans les environs.

D'autant plus qu'en vertu de l'entente initiale entre Tourisme Laurentides et le gouvernement fédéral, qui en était propriétaire à la suite de l'expropriation de Mirabel, ce bâtiment patrimonial est là pour rester. «On est ouvert à ça», affirme la directrice de l'organisme touristique, **Diane Lehlond**.

Entrevue septembre 2011

Le lieu de fondation de St-Jérôme est en péril



L'ÉCHO DU NORD, le mercredi 21 septembre 2011

www.lechodunord.canoe.ca

Le lieu de fondation de Saint-Jérôme est en péril

Henri PRÉVOST • henri.prevast@hebdoquebecor.com

Photo CDIM par Claude Cormier

Gilles Bouvrette, devant le panneau commémoratif qu'il a installé il y a une dizaine d'années devant le site de la toute première église de Saint-Jérôme, sur la petite rue La Chapelle.

Le développement commercial des terrains longeant l'autoroute 15, au nord de la sortie 39, risque fort de faire disparaître les vestiges du lieu de fondation de Saint-Jérôme.

C'est à cet endroit en effet, dans un méandre de la rivière du Nord, que se trouvait au début du 19^e siècle le village de La Chapelle, au carrefour de la petite route venant de Montréal et des rangs qui desservaient les fermes de l'ancienne seigneurie Dumont.

Aujourd'hui, ce secteur fait partie de la ville de Mirabel. Les bâtiments qui abritaient la beurrerie et la fonderie, de même qu'une petite école, sont toujours en place. C'est d'ailleurs tout près de cette ancienne école, qu'habite **Gilles Bouvrette**, que celui-ci a mis au jour, en 1997, les fondations de la toute première chapelle de Saint-Jérôme, érigée vers 1820.

Maison Charbonneau

La Maison Charbonneau, où se trouvent les bureaux de Tourisme Laurentides, témoigne égale-

La société d'histoire voudrait commémorer le site de La Chapelle

Écrit par Henri Prévost



MARDI, 20 SEPTEMBRE 2011

L'ancienne maison Charbonneau, qui abrite depuis l'organisme Tourisme Laurentides depuis les années 80, témoigne de l'ancien village de la Chapelle. Mais le développement commercial s'intensifie dans les environs.

La Société d'histoire de la Rivière-du-Nord souhaite depuis longtemps commémorer la fondation de Saint-Jérôme, sur son lieu d'origine, mais n'a pas réussi à mener ce projet à terme jusqu'à présent.

Dès le début des années 1980, ses efforts avaient permis la sauvegarde et la mise en valeur de la maison Charbonneau, éloquent témoin de l'ancien village de La Chapelle, qu'occupe depuis Tourisme Laurentides.

La Société est par ailleurs intervenue en 2007 auprès de la Ville de Mirabel, qui s'apprêtait à changer le zonage du secteur pour permettre la construction de commerces.

Dans une résolution formelle, elle avait alors demandé une disposition reconnaissant le caractère historique des lots à l'entrée de la petite rue La Chapelle, « afin de permettre une intégration harmonieuse » des usages commerciaux avec les vieux bâtiments existants.

Un projet de parc

L'organisme proposait du même coup l'aménagement d'une halte routière avec un parc en bordure de la rivière, où des panneaux d'information rappelleraient l'histoire de cet emplacement patrimonial. « Nous n'avons jamais eu de nouvelle de Mirabel », admet la présidente de la Société, Suzanne Marcotte.

Dans le cadre du 175^e anniversaire de Saint-Jérôme en 2009, la Société d'histoire avait en outre proposé cinq projets, dont celui de la mise en valeur du site en question. « C'est malheureusement le seul qui n'a pas été retenu », constate Suzanne Marcotte, évoquant des contraintes budgétaires.

Au-delà de la question du financement, le fait que l'emplacement se trouve sur le territoire de Mirabel, et non à Saint-Jérôme, ne facilite évidemment pas les choses.

Interrogé à ce sujet, le maire de Mirabel a dit se rappeler des démarches menées par Gilles Bouvrette, mais admet que la Ville n'a rien prévu pour la mise en valeur de ce site.

Hubert Meilleur souligne que malgré le changement de zonage, Gilles Bouvrette détient un droit acquis sur sa propriété patrimoniale et y demeure toujours. « Mais est-ce que les générations futures seront intéressées à conserver les lieux? », se demande le maire.

Discussions en vue?

Son homologue de Saint-Jérôme avoue lui aussi que sa Ville n'a aucun projet visant cet emplacement, d'autant plus que celui-ci ne se trouve pas sur son territoire. « Je vais en discuter avec **M. Meilleur** », a néanmoins indiqué **Marc Gascon**.

À défaut de sauvegarder les vestiges de la première chapelle, peut-être pourrait-on envisager l'installation d'une plaque commémorative sur le terrain de la maison Charbonneau.

D'autant plus qu'en vertu de l'entente initiale entre Tourisme Laurentides et le gouvernement fédéral, qui en était propriétaire à la suite de l'expropriation de Mirabel, ce bâtiment patrimonial est là pour rester. « On est ouvert à ça », affirme la directrice de l'organisme touristique, Diane Leblond.

200° de la Chapelle

Commémorer les débuts de Saint-Jérôme



Par Simon Cordeau

Il y a 200 ans, en 1821, était bâtie la première chapelle sur le territoire de Saint-Jérôme. La Ville a marqué l'occasion. La mairesse de Saint-Jérôme, Janice Bélair- Rolland, et le président d'Histoire et Archives Laurentides (HAL), Henri Prévost, ont dévoilé un nouveau panneau didactique sur les débuts de Saint-Jérôme, à la Place de la Cathédrale. Ils étaient accompagnés de l'évêque du Diocèse de Saint-Jérôme, monseigneur Raymond Poisson, et du député provincial de Saint-Jérôme, Youri Chassin.

Ils ont aussi planté deux lilas en l'honneur des premières familles de Saint-Jérôme. En tout, la Ville prévoit planter 200 arbres et arbustes cet automne pour commémorer les débuts de l'histoire jérômienne. Aussi, une exposition sur l'histoire du secteur de « La Chapelle » sera présentée tout l'été à la Vieille gare.

« Chaque fois qu'on s'intéresse au passé, on s'offre la possibilité de comprendre d'où on vient, de mieux s'expliquer le présent, pour ensuite bien définir notre avenir. Pour la Ville de Saint-Jérôme, c'est donc très important de mettre en valeur l'histoire du territoire parce que cela constitue une base qui nous aide à planifier son développement dans une continuité tant géographique que narrative », a déclaré la mairesse.

Kalder 2021 11 18 18:00:00 (18/11/2021) 11:18:00

ACTUALITÉS
Commémorer les débuts de Saint-Jérôme
Par Simon Cordeau

Il y a 200 ans, en 1821, était bâtie la première chapelle sur le territoire de Saint-Jérôme. La Ville a marqué l'occasion.

La mairesse de Saint-Jérôme, Janice Bélair-Rolland, et le président d'Histoire et Archives Laurentides (HAL), Henri Prévost, ont dévoilé un nouveau panneau didactique sur les débuts de Saint-Jérôme, à la Place de la Cathédrale. Ils étaient accompagnés de l'évêque du Diocèse de Saint-Jérôme, monseigneur Raymond Poisson, et du député provincial de Saint-Jérôme, Youri Chassin.

Il y a aussi planté deux lilas en l'honneur des premières familles de Saint-Jérôme. En tout, la Ville prévoit planter 200 arbres et arbustes cet automne pour commémorer les débuts de l'histoire jérômienne. Aussi, une exposition sur l'histoire du secteur de « La Chapelle » sera présentée tout l'été à la Vieille gare.

Chaque fois qu'on s'intéresse au passé, on offre la possibilité de comprendre d'où on vient, de mieux s'expliquer le présent, pour ensuite bien définir notre avenir. Pour la Ville de Saint-Jérôme, c'est donc très important de mettre en valeur l'histoire du territoire parce que cela constitue une base qui nous aide à planifier son développement dans une continuité tant géographique que narrative », a déclaré la mairesse.

Le berceau de Saint-Jérôme

Les premiers colons commencent à s'installer dans la région de Saint-Jérôme à la fin du 18^e siècle. Une chapelle, dédiée à saint Jean Chrysostome, est bâtie pour accommoder le nombre grandissant de fidèles en 1821. Autour d'elle se développe peu à peu un premier noyau villageois, dans ce qui est aujourd'hui le secteur de « La Chapelle », à l'intersection de l'autoroute 15 et de la route 158, sur la pointe nord-est.

La paroisse de Saint-Jérôme est érigée canoniquement (ou fondée officiellement) en 1834. Le premier curé permanent, Étienne Blyth, commence à tenir les registres paroissiaux (naissances, baptêmes, mariages, décès...) en 1837.

La chapelle est utilisée par les fidèles jusqu'en 1839, alors que l'église de Saint-Jérôme est bâtie et déplace le centre de la paroisse plus au nord. Cette nouvelle église, où le curé Labelle donnera ses messes, se situait sur l'actuelle Place du Curé-Labelle. Aujourd'hui, un mur blanc avec trois arches, érigé en 2016, commémore son emplacement. L'église sera démolie en 1901, après la construction de la cathédrale, juste en face, en 1900.

Après la construction de l'église, le noyau villageois autour de la chapelle demeure vivant... jusque dans les années 1950. La construction de l'autoroute 15 et de la route 158 feront disparaître le hameau. Aujourd'hui, le secteur fait même partie de Mirabel, à la suite des fusions des villages et paroisses dans les années 1970 et à la construction de l'aéroport et de ses expropriations massives.

Tout ce qu'il reste des débuts de Saint-Jérôme à cet endroit, c'est la maison Charbonneau, construite en 1832, en qui abrite désormais le siège social de Tourisme Laurentides. Les fondations de la chapelle, quant à elles, ont été redécouvertes en 1996.

Le berceau de Saint-Jérôme

Les premiers colons commencent à s'installer dans la région de Saint-Jérôme à la fin du 18^e siècle. Une chapelle, dédiée à saint Jean Chrysostome, est bâtie pour accommoder le nombre grandissant de fidèles en 1821. Autour d'elle se développe peu à peu un premier noyau villageois, dans ce qui est aujourd'hui le secteur de « La Chapelle », à l'intersection de l'autoroute 15 et de la route 158, sur la pointe nord-est.

La paroisse de Saint-Jérôme est érigée canoniquement (ou fondée officiellement) en 1834. Le premier curé permanent, Étienne Blyth, commence à tenir les registres paroissiaux (naissances, baptêmes, mariages, décès...) en 1837.

La chapelle est utilisée par les fidèles jusqu'en 1839, alors que l'église de Saint-Jérôme est bâtie et déplace le centre de la paroisse plus au nord. Cette nouvelle église, où le curé Labelle donnera ses messes, se situait sur l'actuelle Place du Curé-Labelle. Aujourd'hui, un mur blanc avec trois arches, érigé en 2016, commémore son emplacement. L'église sera démolie en 1901, après la construction de la cathédrale, juste en face, en 1900.

Après la construction de l'église, le noyau villageois autour de la chapelle demeure vivant... jusque dans les années 1950. La construction de l'autoroute 15 et de la route 158 feront disparaître le hameau. Aujourd'hui, le secteur fait même partie de Mirabel, à la suite des fusions des villages et paroisses dans les années 1970 et à la construction de l'aéroport et de ses expropriations massives.

Tout ce qu'il reste des débuts de Saint-Jérôme à cet endroit, c'est la maison Charbonneau, construite en 1832, et qui abrite désormais le siège social de Tourisme Laurentides. Les fondations de la chapelle, quant à elles, ont été redécouvertes en 1996.

Annexe C

Répertoire du patrimoine culturel du Québec

Saint-Jérôme

<u>Type</u>	<u>Nom</u>	<u>Municipalité</u>
Immobilier	Ancien palais de justice de Saint-Jérôme	Saint-Jérôme
Immobilier	Cathédrale de Saint-Jérôme	Saint-Jérôme
Immobilier	Chapelle du Cimetière-de-Saint-Jérôme	Saint-Jérôme
Immobilier	Presbytère de Saint-Jérôme	Saint-Jérôme
Immobilier	Vieille gare de Saint-Jérôme	Saint-Jérôme
Immobilier	Cimetière de Saint-Jérôme	Saint-Jérôme
Immobilier	Édifice Marchand	Saint-Jérôme
Immobilier	Monument du curé Antoine-Labelle de St-Jérôme	Saint-Jérôme
Plaque	Plaque de l'Hôtel de ville de Saint-Jérôme	Saint-Jérôme
Immobilier	Parc Labelle	Saint-Jérôme
Immobilier	2 Calvaires	Saint-Jérôme
Immobilier	Écurie	Saint-Jérôme
Immobilier	Maison Prévost	Saint-Jérôme
Immobilier	Cimetière de Notre-Dame-de-Montserrat	Saint-Jérôme
Immobilier	Cimetière Presbytérien de Mille-Îles	Saint-Jérôme
Immobilier	Cimetière Christ Church	Saint-Jérôme
Immobilier	Chemin de croix	Saint-Jérôme
Immobilier	2 Monuments du Sacré-Cœur	Saint-Jérôme

<u>Type</u>	<u>Nom</u>	<u>Municipalité</u>
Immobilier	4 Monument de la Sainte-Vierge	Saint-Jérôme
Immobilier	Monastère de l'Immaculée-Conception	Saint-Jérôme
Immobilier	Monument de la Pietà	Saint-Jérôme
Immobilier	Monastère de Notre-Dame-de-Montserrat	Saint-Jérôme
Immobilier	Presbytère de Saint-Pierre	Saint-Jérôme
Immobilier	Presbytère de Sainte-Marcelle	Saint-Jérôme
Immobilier	Résidence A-Tourangeau	Saint-Jérôme
Immobilier	Résidence La Bergère	Saint-Jérôme
Immobilier	Usine de pâtes et papiers Rolland	Saint-Jérôme

Saint-Antoine des Laurentides

<u>Type</u>	<u>Nom</u>	<u>Municipalité</u>
Immobilier	Croix de Saint-Antoine	Saint-Jérôme
Immobilier	Église de Saint-Antoine	Saint-Jérôme
Immobilier	Presbytère de Saint-Antoine	Saint-Jérôme

MIRABEL

Saint-Janvier

<u>Type</u>	<u>Nom</u>	Municipalité
Immobilier	Église de Saint-Janvier	Mirabel
Immobilier	Presbytère de Saint-Janvier	Mirabel
Immobilier	Monument du Sacré-Cœur	Mirabel
Immobilier	Monument de la Sainte-Vierge	Mirabel

Saint-Canut

<u>Type</u>	<u>Nom</u>	Municipalité
Immobilier	Cimetière de Saint-Canut	Mirabel
Immobilier	Église de Saint-Canut	Mirabel
Immobilier	Presbytère de Saint-Canut	Mirabel
Immobilier	Calvaire	Mirabel

Belle-Rivière

<u>Type</u>	<u>Nom</u>	Municipalité
Immobilier	Domaine et manoir de Belle-Rivière	Mirabel
Immobilier	Cimetière de Belle-Rivière	Mirabel
Immobilier	École de Belle-Rivière	Mirabel
Immobilier	Église Unie de Belle-Rivière	Mirabel

Sainte-Scholastique

Type	Nom	Municipalité
Immobilier	Cimetière et Chapelle de Sainte-Scholastique	Mirabel
Immobilier	Église de Sainte-Scholastique	Mirabel
Immobilier	Maison du sacristain de Sainte-Scholastique	Mirabel
Immobilier	Presbytère de Sainte-Scholastique	Mirabel
Immobilier	Monument du Sacré-Cœur	Mirabel
Immobilier	Monument de l'Immaculée-Conception	Mirabel

Saint-Benoît

Type	Nom	Municipalité
Immobilier	Centre d'hébergement de Saint-Benoît	Mirabel
Immobilier	Église de Saint-Benoît	Mirabel
Immobilier	Presbytère de Saint-Benoît	Mirabel
Immobilier	Calvaire	Mirabel
Immobilier	Église de Grande Fresnière	Mirabel
Immobilier	Cimetière de Saint-Benoît	<i>Mirabel</i>
Plaque	Plaque de Jean-Joseph Girouard	<i>Mirabel</i>

Saint-Hermas

<u>Type</u>	<u>Nom</u>	<u>Municipalité</u>
Immobilier	Cimetière de Saint-Hermas	Mirabel
Immobilier	École de Saint-Hermas	Mirabel
Immobilier	Église de Saint-Hermas	Mirabel
Immobilier	Presbytère de Saint-Hermas	Mirabel
Immobilier	Salle communautaire de St-Hermas	Mirabel
Immobilier	Charnier	Mirabel
Immobilier	Monument du Sacré-Cœur	Mirabel

Saint-Augustin

<u>Type</u>	<u>Nom</u>	<u>Municipalité</u>
Immobilier	Cimetière de Saint-Augustin	Mirabel
Immobilier	École Saint-Jean-Baptiste de Saint-Augustin	Mirabel
Immobilier	Église de Saint-Augustin	Mirabel
Immobilier	Presbytère de Saint-Augustin	Mirabel
Immobilier	Calvaire	Mirabel
Immobilier	Charnier	Mirabel

Recherches effectuées le 12 mars 2023

Annexe D

Maison Charbonneau

Numéro inscription : 243 772



C E S S I O N

par

SA MAJESTÉ LA REINE

à

ASSOCIATION TOURISTIQUE
DES LAURENTIDES INC.

Trois parcelles de terrain étant le lot 6-12 et deux parties du lot 6-13 aux plan et livre de renvoi du cadastre de Mirabel, division d'enregistrement de Deux-Montagnes, province de Québec.

DATÉE le 19 mars 1985

ENREGISTRÉE le 19 mars 1985

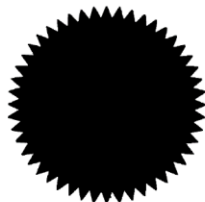
Film 531 Document 184

David D. Kirchmayer

SOUS-REGISTRAIRE GÉNÉRAL DU CANADA

Ministère de la consommation et des corporations
Division de l'enregistrement, Ottawa, le 21 mars 1985.

Je certifie que la présente est une copie exacte et fidèle d'une Cession originale telle qu'enregistrée au Film 531, Document 184.



David D. Kirchmayer
Sous-Registraire général du Canada

Division d'enregistrement - DEUX-MONTAGNES
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 85-05-24 - 15:00
année mois jour heure minute

sous le numéro 243772

Registraire *[Signature]*

c. 857374

Numéro inscription : 243 772

Numéro inscription : 243 772

Numéro inscription : 243 772

Numéro inscription : 243 772

Numéro inscription : 243 772

Numéro inscription : 243 772

Numéro inscription : 243 772

EN CONSEQUENCE, les Parties sont convenues de ce qui suit:

- 1- Sujet à l'approbation de Son Excellence le Gouverneur en Conseil, Sa Majesté s'engage à céder, au moyen de lettres patentes, pour la somme de UN DOLLAR (1,00\$) à A.T.L., qui accepte, les immeubles ci-après décrits:

D E S C R I P T I O N

DEUX (2) parcelles de terrain situées dans la municipalité de Mirabel, connues et désignées comme étant les lots DOUZE et TREIZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro SIX (6-12 et 6-13) aux plan et livre de renvoi du cadastre de Mirabel, division d'enregistrement de Deux-Montagnes, province de Québec, avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances; sujet ledit lot DOUZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro SIX (6-12) à une servitude en faveur de Bell Canada, et sujet ledit lot TREIZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro SIX (6-13) à une servitude d'aqueduc en faveur de la Ville de Mirabel.

Les terrains ci-dessus décrits sont montrés sur un plan préparé par Gilles Madore, arpenteur-géomètre, en date du 20 septembre 1983, minute 4855, et dont copie certifiée est jointe aux présentes conformément à la Loi du notariat.

- 2- Il est convenu entre Sa Majesté et A.T.L. que les immeubles ci-dessus décrits ne pourront être utilisés qu'à des activités reliées au développement et à la promotion du tourisme de la région nord de Montréal. En conséquence les immeubles à être cédés par lettres patentes ne pourront être utilisés à des fins commerciales ou industrielles ou résidentielles.

Les conditions et restrictions contenues au présent article constituent une condition essentielle de la cession à être faite sans lesquelles Sa Majesté n'y aurait pas consenti.

- 3- La cession à être consentie au moyen de lettres patentes sera résolue de plein droit si les immeubles concernés venaient, en tout ou en partie, à être utilisés à des fins autres que le développement et la promotion du tourisme, ou s'ils venaient à être utilisés à des fins commerciales, industrielles ou résidentielles; lesdits immeubles feront dès lors retour immédiatement et sans autres formalités à Sa Majesté, sans qu'Elle soit tenue à aucune restitution pour les impenses et additions qui auraient pu y être faites lesquelles deviendront propriété absolue de Sa Majesté.

4- La présente convention liera les Parties aux présentes, leurs successeurs et ayants droit.

DONT ACTE à Ottawa, sous le numéro mille cinquante-neuf (1,059) -----
des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les Parties signent en présence du notaire soussigné.

ASSOCIATION TOURISTIQUE DES
LAURENTIDES INC.

(s) André Goyer
André Goyer, directeur général

Je soussigné, Pierre Dupré,
notaire à Saint-Jovite, (QC), atteste avoir reçu la
signature de André Goyer, à Saint-Jérôme, (QC)
le 17 octobre 1984.

(s) Pierre Dupré, notaire
Pierre Dupré, notaire

SA MAJESTE LA REINE DU CHEF
DU CANADA

(s) J.A.H. Mackay
J.A.H. Mackay

(s) M.J. Désormeaux
M.J. Désormeaux

(s) Jean-Claude Marcotte, notaire
Jean-Claude Marcotte, notaire

Vraie copie de la minute demeurée en mon étude.

MAISON JEAN SAUCIER

CONNUE SOUS LE NOM DE

MAISON CHARBONNEAU

(MIRABEL,
SAINT-

SECTEUR
ANTOINE)

*MAISON JEAN SAUCIER
CONNUE SOUS LE NOM DE*

MAISON CHARBONNEAU
(MIRABEL, SECTEUR SAINT-ANTOINE)



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RIVIÈRE DU NORD INC.

*MAISON JEAN SAUCIER
CONNUE SOUS LE NOM
DE MAISON CHARBONNEAU*

*RECHERCHES: MARIO NADON, B.A. HISTOIRE
RICHARD CÔTÉ, ARCHITECTE*

*SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RIVIÈRE DU NORD INC.
SAINT-JÉRÔME
MARS 1982*

*PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE: Peinture de Yves Thibault, présentée
lors de l'exposition à l'hôtel de ville de
Saint-Jérôme. Dans le cadre de la Se-
maine du Patrimoine 1981.*

© SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RIVIÈRE DU NORD INC. 1982
INSCRIT À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
ET À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.
1er TRIMESTRE 1982

**À la famille de Léon Charbonneau et
Maria Larocque**

AVANT-PROPOS

Je suis particulièrement heureux de présenter cette publication sur l'une des plus vieilles maisons de la région de Saint-Jérôme. Elle fut témoin des débuts de la colonisation à la Rivière du Nord.

Bâtie en 1832 par Jean Saucier, elle se situe aujourd'hui à un kilomètre à l'ouest de Saint-Antoine. Cet endroit qu'on surnomme Lachapelle, fut le berceau de Saint-Jérôme. Parmi les familles qui ont occupé cette maison, citons celle des Charbonneau.

Cette étude souligne l'intérêt de la Société d'Histoire de la Rivière du Nord de recueillir les témoignages de notre histoire et de diffuser cette précieuse information à la population afin qu'elle participe à sa découverte.

Ce premier cahier sera suivi de plusieurs autres qui feront connaître et apprécier la richesse de notre passé.

Cette étude a pour but de préserver - du moins sur papier - une ancienne demeure de nos ancêtres; ainsi elle incitera à la conservation du patrimoine régional qui stimulera la recherche historique, généalogique et architecturale.

Noël Dupuis
Président de la Société
d'Histoire de la
Rivière du Nord

ASPECT HISTORIQUE

La maison Charbonneau se trouve sur une terre qui, autrefois, faisait partie de la seigneurie du lac des Deux-Montagnes (1). Cette dernière était la propriété du Séminaire de Montréal.

Plusieurs propriétaires se sont succédés avant que Jean Saucier en prenne possession. Le 21 février 1831, Jean-Baptiste Hardy, alors propriétaire de cette terre, vend la moitié de celle-ci à Jean Saucier, cultivateur du côteau Saint-Pierre, sur l'île de Montréal (2). Ce contrat de vente indique la présence d'une grange et d'autres bâtiments de ferme et Hardy se réserve la partie longeant la montée Guénette (2).

(1) Une seigneurie est une portion plus ou moins grande de terre, accordée à des entrepreneurs, qu'on appellera seigneurs, et qui auront pour tâche d'y établir des habitants et où seront fixé d'avance et d'une façon précise les droits et les devoirs réciproques, dont l'Etat se réserve la surveillance minutieuse. (Trudel Marcel, Initiation à la Nouvelle-France, les Editions HRW, 1971, p. 183).

(2) Ses dimensions sont d'un arpent et demi, arpent de front, sur vingt-huit plus ou moins de profondeur.

LA BIOGRAPHIE DE JEAN SAUCIER

Il serait ici intéressant de souligner quelques éléments de la biographie de Jean Saucier, né en 1777, à Yamachiche, du mariage de Pierre Saucier et de Charlotte Pépin. Il épouse à l'âge de vingt-et-un ans, le 29 octobre 1798, à Québec, Marie-Anne Derome, fille de Charles Derome et de Marie-Anne Bois. L'année suivante, nous retrouvons le jeune couple établi sur une terre de la côte de la Visitation, au Sault-au-Récollet. Il acquiert aussi une terre sise au côteau Saint-Louis, toujours sur l'île de Montréal.

Dès 1811, Saucier manifesta un intérêt pour les terres de la Rivière du Nord puisqu'il fait l'acquisition du lot d'Augustin Gauthier, où il est érigé une maison, une grange et d'autres bâtiments. Cette terre côtoie celle qu'il achètera quelques années plus tard. La présence de son frère Charles sur la côte aura sans doute motivé en partie son acquisition (3). Pourtant, il ne viendra jamais s'établir de façon permanente sur cette terre. En 1813, il complète ses paiements sur son achat. Pour sa mise en valeur, il l'aurait baillée à un fermier, peut-être à Jean-Baptiste Brillon, étant donné qu'elle lui sera cédée, en 1819, en échange de la création d'une rente viagère (4). Brillon devait alors payer annuellement à Jean Saucier et à son épouse, pendant toute leur vie, la quantité correspondant à la moitié des récoltes constituées d'avoine, de blé et de pois, qu'il recueillera sur ladite terre (5). Ces céréales seront déposées dans le grenier de la maison, au mois de février de chaque année. Avant de faire le partage, Brillon peut se réserver les semences nécessaires pour les prochaines récoltes. Le bailleur permettra au preneur de jouir à son profit d'un terrain, situé entre le chemin public et la rivière, qu'il pourra transformer en potager. Il cède aussi tous les animaux qui se trouvent dans les bâtiments: six moutons, deux vaches et deux boeufs.

Pendant ce temps, le couple Saucier déménagera de la côte de la Visitation au côteau Saint-Pierre. En 1819, Jean Saucier se disait entrepreneur-menuisier. Il recevra une concession d'Antoine De Bellefeuille, co-seigneur des Mille-Isles, à la côte Saint-Georges, entre le rang Sainte-Marguerite et la côte Saint-Pierre. En 1831, il acquiert une terre de François Gravelle, sise au même lieu.

(3) Jean Saucier avait été un des témoins au mariage de son frère Charles avec Marie-Anne Langlois, le 21 janvier 1799, à Sainte-Anne-des-Plaines.

(4) Jean Saucier et Marie-Anne Derome avaient une certaine instruction puisqu'ils apposèrent leur signature au bas de ce contrat de donation, comparativement à leurs contemporains.

(5) Jean-Baptiste Brillon était capitaine de milice à la côte de la Rivière du Nord.

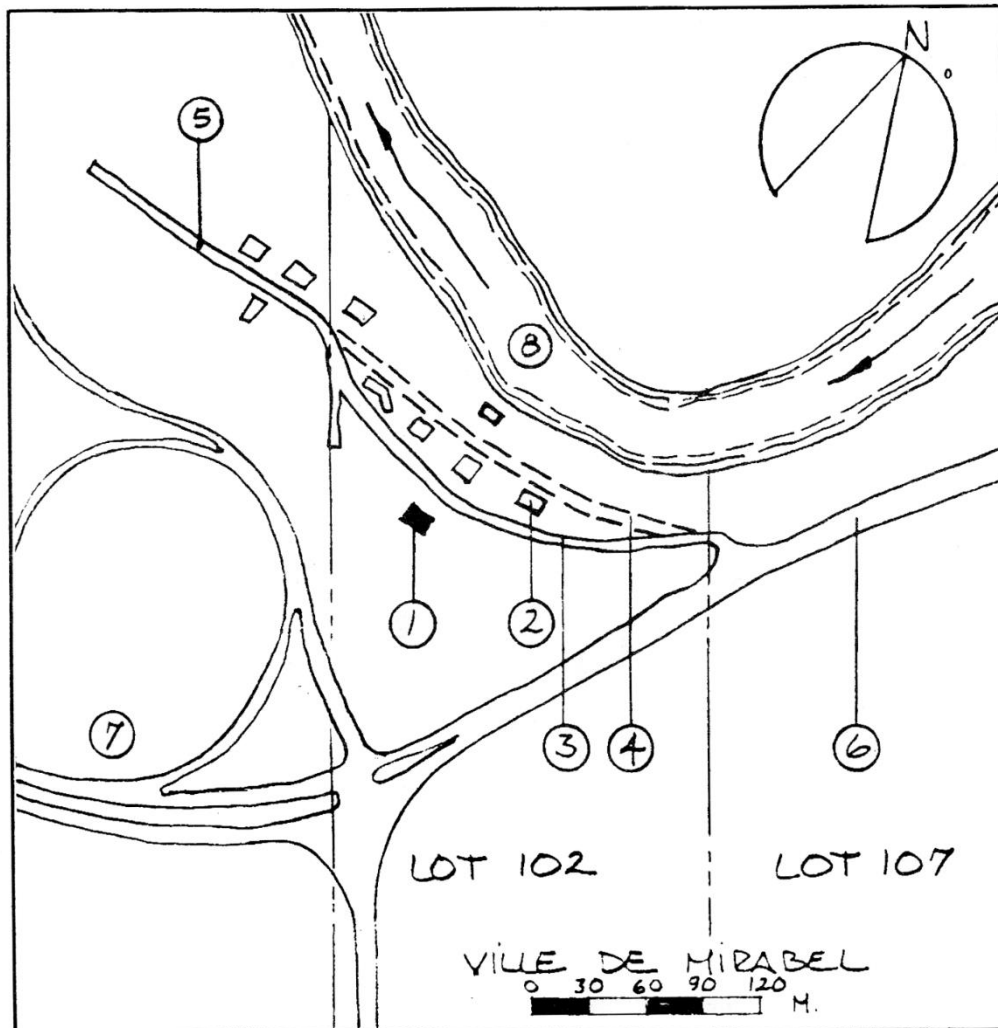


Ce bail signale la présence d'une boutique près de la maison. Cette location est faite à métayage: le fermier et la bailleuse fourniront chacun la moitié des céréales qui seront ensemencées sur la terre comme paiement. Brillon versera la moitié des récoltes à la veuve Saucier. Cette dernière ira chercher sa part des grains dans le grenier de la maison où se trouveront deux tasseriers d'égale valeur sur lesquelles elle fixera son choix. Le fermier battra tous les grains récoltés. Il devra aussi entretenir la maison, les bâtiments de la ferme, les clôtures et les fossés.

Le bail terminé, Marie-Anne Derome vendra sa terre à un maître tanneur de Montréal, Joseph Grenier, qui la revendra l'année suivante à un cultivateur de Saint-Jérôme, Jean-Baptiste Pilon. En 1846, elle cède aussi sa terre de la côte Saint-Georges à Joseph Imbault.

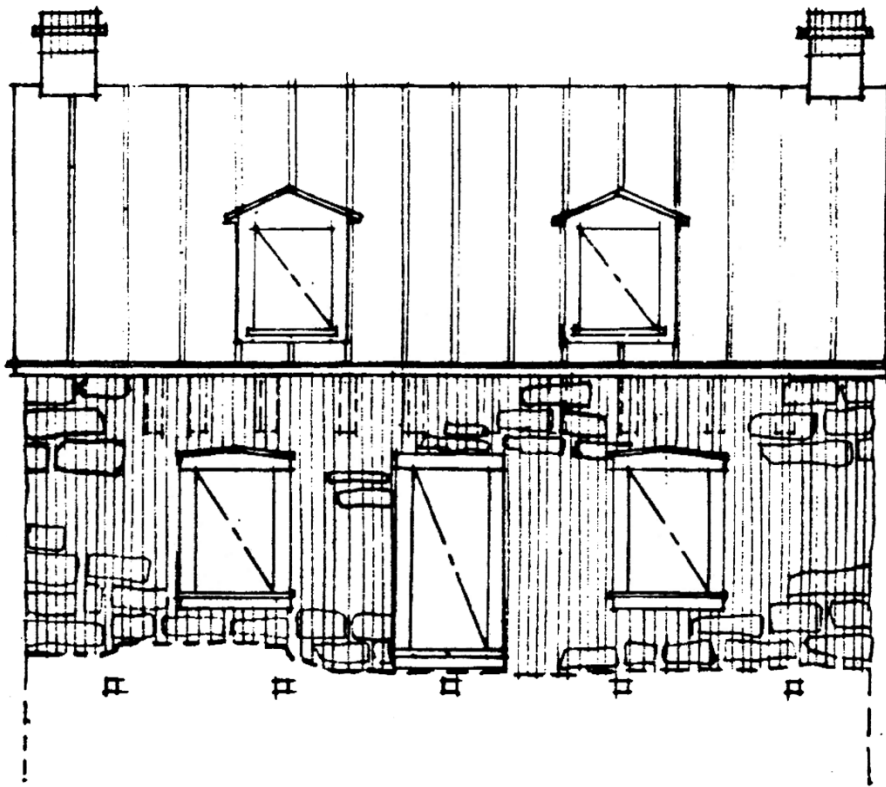
Avec la mort de Jean Saucier et le départ de Marie-Anne Derome pour Montréal, disparaissaient de notre région les architectes de ce magnifique bien patrimonial (7).

(7) Marie-Anne Derome est inhumée le 26 juillet 1852, à l'âge de soixante-quatorze ans, dans le cimetière de Notre-Dame-de-Montréal.

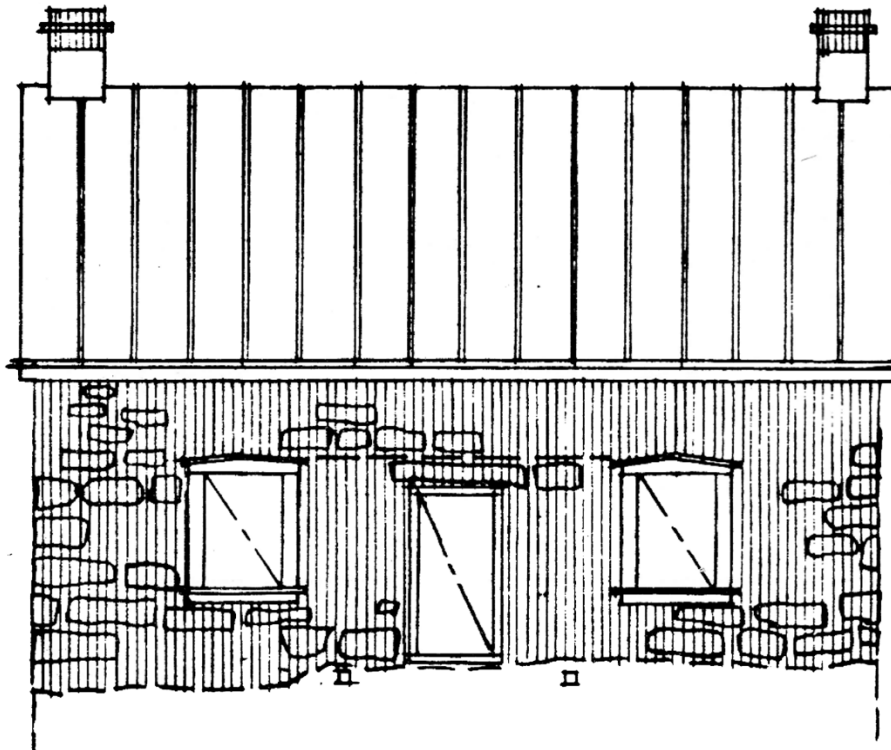


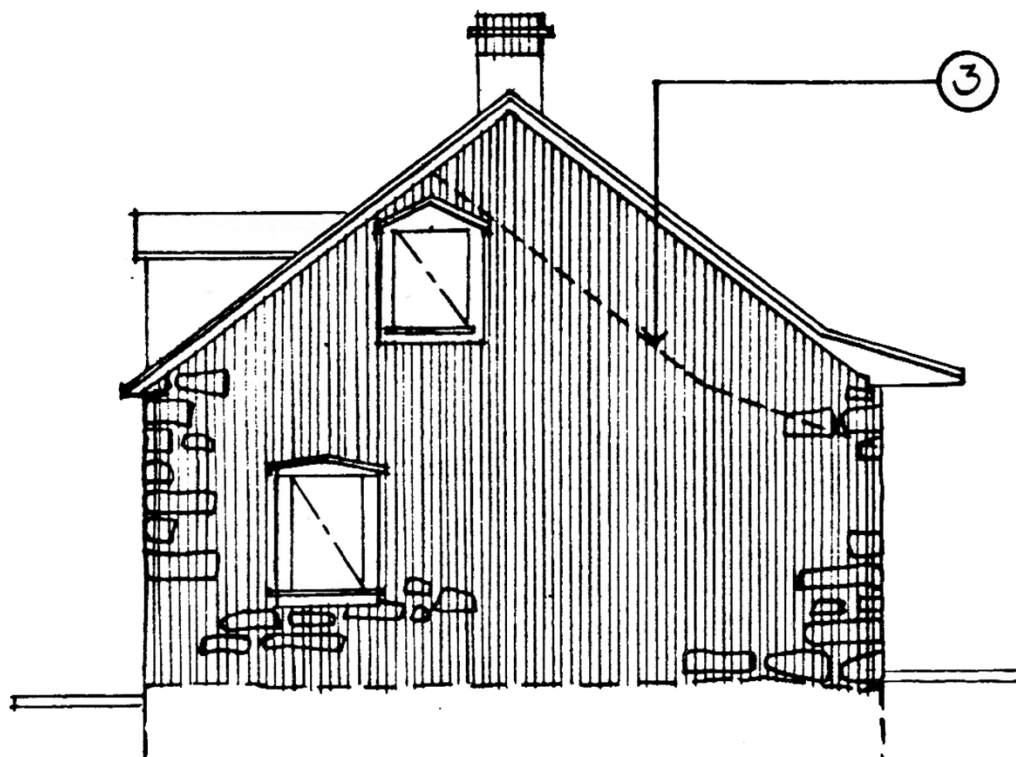
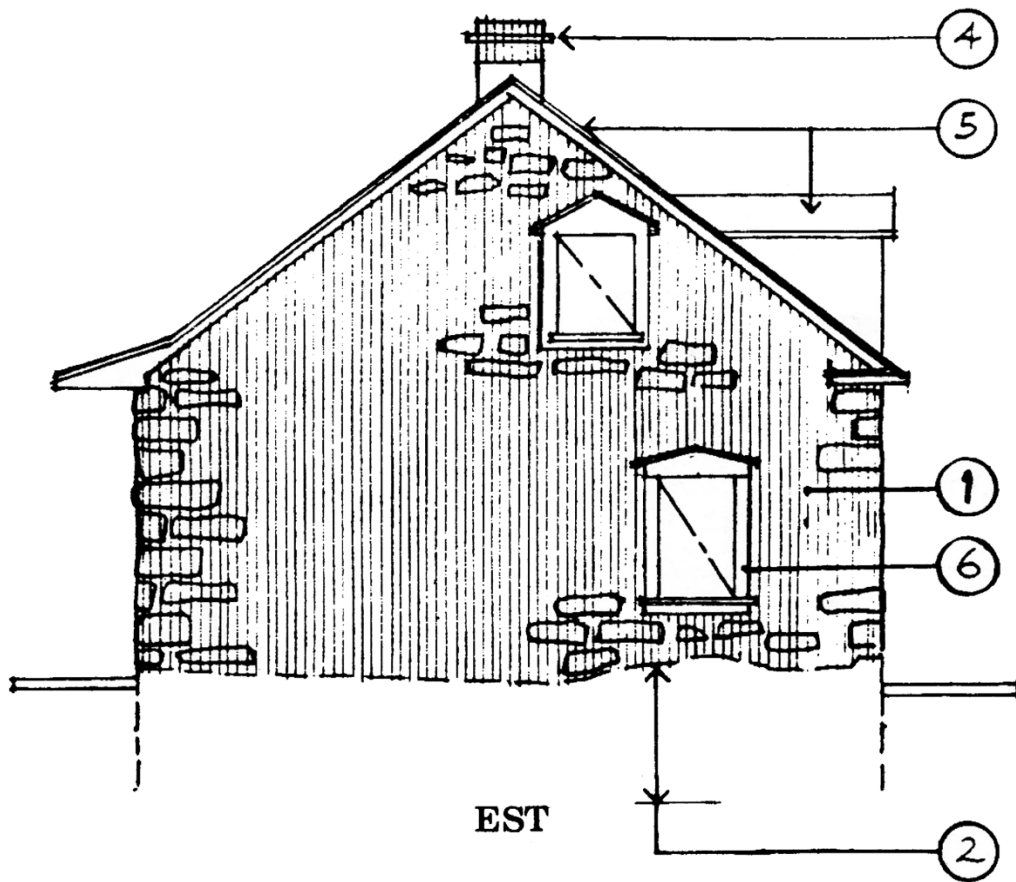
- ① MAISON ACTUELLE
- ② ANCIEN EMPLACEMENT
- ③ NOUVEAU CHEMIN
- ④ ANCIEN CHEMIN

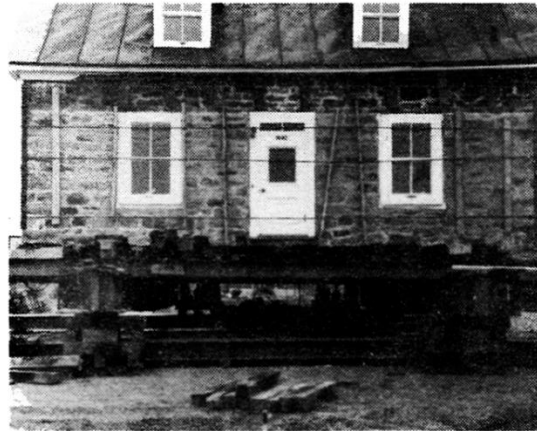
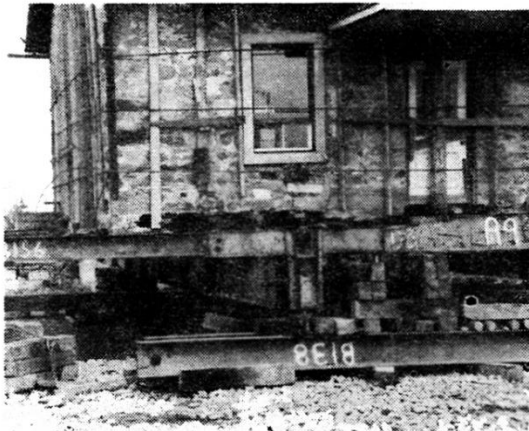
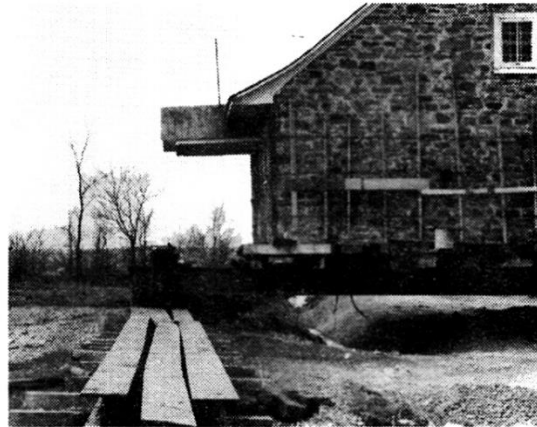
- ⑤ RANG LACHAPELLE
- ⑥ BOUL. LACHAPELLE
- ⑦ SORTIE AUTOURROUTE 15
- ⑧ RIVIÈRE DU NORD



NORD







NOTES:

- ① Pierre calcaire.
- ② Nouvelles fondations en béton, recouvert de pierres appareillées.
- ③ Ligne de toit de l'annexe (démolie lors du déplacement).
- ④ Cheminées de pierre.
- ⑤ Toiture de tôle.
- ⑥ Nouveaux cadres de fenêtres.

ASPECT ARCHITECTURAL

La maison dite "maison Charbonneau" est construite d'une pierre de calcaire gris (pierre à chaux). Elle est de plan rectangulaire: 9067mm (29'9) de longueur par 8610mm (28'3) de largeur. Elle comprend un rez-de-chaussée et un étage sous un toit à deux versants. Le versant nord de la toiture correspond à la façade principale de l'édifice et comprend deux lucarnes. La hauteur totale actuelle de l'édifice est d'environ 8500mm (28'0). Le faîte du toit est surmonté d'une cheminée de pierre à chacune de ses extrémités.

En 1981, à la suite de l'affaissement du sol en bordure de la Rivière du Nord, l'édifice a dû être réinstallé sur de nouvelles fondations à quelques dizaines de mètres de son site original. Ces nouvelles fondations, construites en béton, ont été recouvertes d'une pierre appareillée à l'existante. Le déplacement a permis d'établir le poids de la maison à quelque 200,000 kg (230 tonnes) et de la départir des ajouts de bois: annexe et galeries qui avaient été construits plus tard.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE CHARBONNEAU

Première génération

Olivier Charbonneau Marie-Marguerite Garnier
mariés à La Rochelle en 1654

Seconde génération

Joseph Charbonneau Anne Picard
mariés à Boucherville, le 8 janvier 1688

Troisième génération

Philippe Charbonneau Marie-Charlotte Forget
mariés à Lachenaie, le 14 juillet 1732

Quatrième génération

Louis Charbonneau Agnès Vaudry
mariés à Saint-François-de-Sales, le 13 octobre 1760

Cinquième génération

Jean-Baptiste Charbonneau Charlotte Rochon
mariés à Lachenaie, le 10 février 1783

Sixième génération

Jean-Baptiste Charbonneau Charlotte Gueret
mariés à Mascouche, le 31 janvier 1813

Septième génération

Joseph Charbonneau Zoé-Domathilde Ethier
mariés à Saint-Esprit, le 10 octobre 1843

Huitième génération

Léon Charbonneau Maria Larocque
mariés à Saint-Jérôme, le 2 juin 1896

BIBLIOGRAPHIE

Sources premières

Concession par Pierre Berthiaume, procureur de Louis-Eustache Lambert-Dumont à Pierre Sourdif (AJST)
Joseph Turgeon, 23 septembre 1793

Vente par Pierre Sourdif à Joseph Labrèche (AJST)
Joseph Turgeon, 18 juin 1796

Vente par Joseph Labrèche à Antoine Huot (AJST)
Joseph Turgeon, 10 septembre 1797

Concession par Joseph Borneuf, procureur du Séminaire de Montréal, à Antoine Huot (AJST)
Joseph Turgeon, 12 janvier 1799

Vente par Jean-Baptiste Allard à Jean Saucier (ANQ)
Louis Chaboillez, 13 février 1799

Vente par Antoine Huot à Charles Cadieux (AJST)
Joseph Turgeon, 29 novembre 1800

Vente par Charles Cadieux à Jean-Baptiste Hardy (ANQ)
Louis Chaboillez, 22 mai 1806

Vente par Augustin Gauthier à Jean Saucier (ANQ)
Louis Chaboillez, 26 février 1811

Donnation par Jean Saucier à Jean-Baptiste Brillon (ANQ)
Joseph Désautels, 7 janvier 1819

Donnation par Jean Saucier à Jean-Baptiste Bélair (ANQ)
Thomas Baron, 11 octobre 1827

Vente par Jean-Baptiste Hardy à Jean Saucier (AJST)
Louis Marteau, 21 février 1831

Autorisation de Jean Saucier à Marie-Anne Derome (ANQ)
Pierre-Henri Dupéré, 23 juillet 1831

Vente par François Gravelle à Jean Saucier (ANQ)
Pierre-Henri Dupéré, 5 octobre 1831

**Bail à ferme par Marie-Anne Derome à Jean-Baptiste Brillon (AJST)
André Bouchard-Lavallée, 1 juillet 1840**

**Projet de réquisition de Marie-Anne Derome à Jacques Legault (AJST)
André Bouchard-Lavallée, 14 juillet 1842**

**Testament de Marie-Anne Derome (ANQ)
C. Emmanuel Belle, 10 août 1846**

**Vente et cession par Marie-Anne Derome à Joseph Grenier (ANQ)
J. Hilarion Jobin, 11 juillet 1846 .**

**Vente par Marie-Anne Derome à Noël Imbault (AJST)
André Bouchard-Lavallée, 24 août 1846**

**Vente par Joseph Grenier à Jean-Baptiste Pilon (ANQ)
J. Hilarion Jobin, 9 juillet 1847**

**Vente par Jean-Baptiste Pilon à Isaie Danis (AJST)
Louis-Edouard Globensky, 1 octobre 1849**

**Vente par Isaie Danis à Jean-Baptiste Brillon (AJST)
André Bouchard-Lavallée, 12 mars 1855**

**Donnation par Jean-Baptiste Brillon à Albert Valiquette (AJST)
André Bouchard-Lavallée, 12 mars 1855.**

**Registres paroissiaux de Saint-Jérôme, Sault-au-Récollet, Notre-Dame-de-
Montréal et Sainte-Anne-des-Plaines.**

Régistres cadastraux du Bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne
(paroisse de Saint-Jérôme, lot no. 102)

Sources secondes:

Tanguay, Mgr Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadienne depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, 7 volumes, Eusèbe Sénécal, Québec, 1871-1890.

Plan de cadastre fourni par la firme d'ingénieurs conseils Audy, Verreault et Associés de Saint-Jérôme.

ANQ: Archives nationales du Québec à Montréal

AJST: Archives judiciaires du Palais de Justice de Saint-Jérôme

Trudel Marcel, *Initiation à la Nouvelle-Franche*, les Editions HRW, 1971, p. 183.

*La publication de cette brochure a été rendue possible grâce
à la collaboration de:*

*La Société Nationale des Québécois, région des Laurentides,
La Compagnie de Papier Rolland,
Les Caisses populaires de St-Jérôme, Ste-Paule,
St-Antoine et Ste-Marcelle,
Monsieur Robert Dean, m.a.n.*

Annexe E

Formulaire

***Culture
et Communications***

Québec



Présentation

La Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) donne au ministre de la Culture et des Communications le pouvoir de classer « tout bien patrimonial dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public » (article 29).

Selon la Loi sur le patrimoine culturel, un **immeuble patrimonial** est défini comme « tout bien immeuble [...], notamment un bâtiment, une structure, un vestige ou un terrain » (article 2), alors qu'un **site patrimonial** est « un lieu [ou] un ensemble d'immeubles » (article 2). Selon ces définitions, l'un et l'autre présentent un intérêt pour leur valeur archéologique, architecturale, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysagère, scientifique ou technologique. Le **site patrimonial** peut aussi présenter un intérêt pour sa valeur identitaire ou urbanistique.

Il est possible de proposer au ministre le classement d'un immeuble ou d'un site patrimonial en utilisant le présent formulaire. **L'auteur de la proposition est invité à fournir toute l'information dont il dispose au sujet du bien concerné.**

Conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), les renseignements personnels recueillis au moyen de ce formulaire seront conservés de façon sécuritaire et ne seront rendus accessibles qu'aux seules personnes autorisées à traiter cette proposition.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise pour le traitement de la proposition.

SECTION 1 – IDENTIFICATION

*Nom de la personne ou de l'organisme qui fait la proposition : Gilles Bouvrette	
Représentant (s'il s'agit d'un organisme) :	
*Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :	Code postal :
14068 rue de la Chapelle Mirabel	J7J 2C8
*Téléphone : 450 432-3780	Poste :
	Télécopieur :
Courriel : gbouvrette@mediamire.com	

SECTION 2 – INFORMATIONS SUR LE BIEN

Type de bien	<input checked="" type="checkbox"/> Immeuble patrimonial	<input type="checkbox"/> Site patrimonial
*Nom : indiquez le nom utilisé couramment pour désigner le bien ou celui qui le représente le mieux (ex. : maison Joseph-Drouin, pont de Saint-Edgar ou ensemble religieux de Saint-Paul-d'Abbotsford). Il ne s'agit pas nécessairement du nom sous lequel sera désigné le bien patrimonial s'il est classé.		
Maison Charbonneau		
*Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :	Code postal :	
14142, rue de la Chapelle Mirabel	J7J 2C8	
Arrondissement : Mirabel		
Désignation cadastrale (numéro de lot et circonscription foncière, ainsi que, s'il y a lieu, division cadastrale et désignation secondaire) :		

Localisation informelle

La localisation informelle sert à préciser l'emplacement du bien, particulièrement lorsqu'il n'a pas d'adresse (ex. : au coin des rues Principale et des Érables, dans le cimetière Saint-Georges, quadrilatère formé des rues Saint-Georges, des Érables, Principale et des Lilas, Limoilou ou Vieux-Port).

Description du bien

Donnez le plus de précisions possible : matériaux, dimensions, nombre de bâtiments dans le site, couleur des bâtiments, etc. Précisez si le terrain est visé.

Trois parcelles de terrain étant le lot 6-12 et deux parties du lot 6-13 aux plan et livre de renvoi du cadastre de Mirabel, division d'enregistrement de Deux-Montagnes, province de Québec.

Maison de pierres cédés par lettres patentes ne pourront être utilisés à des fins commerciales ou industrielles ou résidentielles.

La cession à être consentie au moyen de lettres patentes sera résolue de plein droit si les immeubles concernés venaient, en tout ou en partie, à être utilisés à des fins autres que le développement et la promotion du tourisme, ou s'ils venaient à être utilisés à des fins commerciales, industrielles ou résidentielles; lesdits immeubles feront dès lors retour immédiatement et sans autres formalités à Sa Majesté, sans qu'elle soit tenue à aucune restitution pour les impenses et additions qui auraient pu y être faites lesquelles deviendront propriété absolue de Sa Majesté.

Historique du bien

Résumez ce que vous savez de l'histoire du bien : anciens propriétaires ou occupants, dates de construction ou d'occupation, transformations, changements de fonction, personnages ou événements associés, etc.

Bâtie en 1832, la Maison Charbonneau fut témoin des débuts de la colonisation aux abords de la rivière du Nord. Cette belle maison de pierres se situe à l'endroit qu'on sur nomme La Chapelle (à l'angle de l'autoroute des Laurentides et de la route 158), berceau de Saint-Jérôme. La maison fut sauvée de démolition suite à un glissement de terrain survenue en décembre 1979. La maison étant située en territoire exproprié (zone aéroportuaire de Mirabel appartenait donc au gouvernement fédéral. La Société d'histoire adressa une demande officielle de classement comme monument historique à la Commission des lieux et monuments historiques du Québec, À la suite de l'étude du dossier par le Comité de sélection, la demande est transmise au ministère des Travaux publics du Canada. La municipalité de Mirabel où se trouve la maison a aussi manifesté son appui à la Société d'histoire en adoptant une résolution dans laquelle elle demande au ministère des Travaux publics de réviser sa décision de démolir ladite maison historique afin qu'elle soit localisée à un endroit plus sûr. Le ministère des Travaux publics opta pour le déplacement de la maison. En mars 1980, la maison Charbonneau, bâtiment en pierres de 230 tonnes, fut déplacée à 250 pieds de son site original, la mettant ainsi à l'abri d'un éventuel glissement de terrain. L'Association touristique des Laurentides (ATL) manifesta alors son intérêt pour installer ses bureau c'est ce qu'elle fit avec l'accord de principe de la Société immobilière du Canada à Mirabel en 1984.

. Malheureusement, elle n'est pas encore reconnue comme bâtiment patrimonial..

Le bien est-il associé à un site ou à des sites archéologiques connus ? Oui Non Je ne sais pas.

Si oui, indiquez le nom du site ou des sites :

SECT

*Qu'es
La mais
chapell
fondère

Quelli
(arché
Un mér

Quels
nèces
Un mér

Avez-vous informé le propriétaire de la présente démarche ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si oui, le propriétaire est-il d'accord avec la proposition de classement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Informations complémentaires		

SECTION 5 – DOCUMENTS JOINTS À LA PROPOSITION

Documents de référence

Joignez une copie de tout document pertinent : étude, article, acte de vente, contrat de construction, certificat de localisation document relatif à l'histoire du bien, plan, document d'archives, étude de potentiel archéologique, etc. Fournissez les références bibliographiques exactes.

Relevé photographique

Photographies de l'extérieur et de l'intérieur du bâtiment (si possible), photographies de chaque bâtiment (dans le cas d'un site), photographies anciennes si disponibles, etc. Indiquez la source de chaque image si possible.

Documents d'appui

Pétition, lettre, résolution, etc.

SECTION 6 – SIGNATURE

Signature :

Date (aaaa-mm-jj) :

SECT

*Êtes-v

Si oui,

Nom : /

Représé

Adresse

14142,

Télépho

Courriel

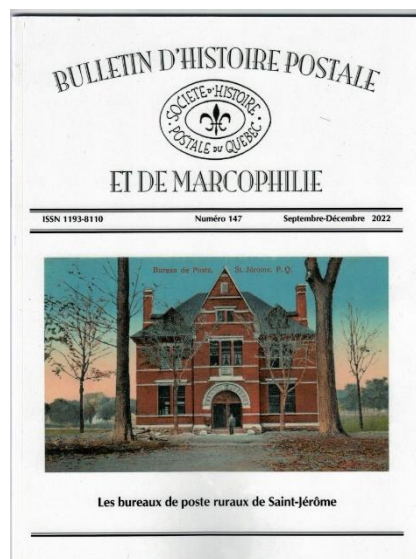
ENVOI DU FORMULAIRE

Le formulaire rempli et signé ainsi que les documents qui l'accompagnent doivent être envoyés au registraire du patrimoine culturel par courriel, à registraire.patrimoineculturel@mcc.gouv.qc.ca, ou par la poste, à :

Registraire du patrimoine culturel
Direction générale du patrimoine et des immobilisations
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5

Annexe F

Histoire de la poste



Quelques extraits de l'article sur les bureaux de poste de St-Jérôme qui a été publié dans le Bulletin d'histoire postale et de marcophilie à l'automne 2022.

LES BUREAUX DE POSTE RURAUX DE LA PAROISSE DE SAINT-JÉRÔME

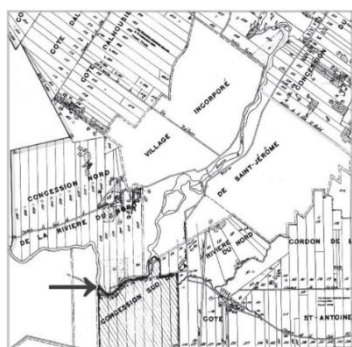
par Ferdinand Bélanger

Saint-Jérôme se trouve au pied des montagnes des Laurentides et est traversée par la rivière du Nord.

À l'origine, ce territoire fait partie de l'Augmentation de la seigneurie des Mille-Îles. Il est concédé à Eustache Lambert Dumont, le 20 janvier 1752. Dès 1789, Eustache-Louis Lambert Dumont fait arpenter les terres pour que des colons puissent s'établir dans ce qu'on appelle déjà la Rivière-du-Nord.

En 1810, Nicolas-Eustache Lambert Dumont établit un pied-à-terre au bord de la rivière du Nord. Une chapelle est construite en 1821 et donne son nom au hameau de la Chapelle. Vers 1830, la population commence à se concentrer en amont de la rivière près des moulins seigneuriaux. Cet embryon de village prend le nom de Dumontville. En 1834, la paroisse de Saint-Jérôme est érigée canoniquement. Une demande d'ouverture de bureau de poste est envoyée en 1842 par Jean-Baptiste Laviolette (1789-1849), colonel de la milice. Il ouvre le 6 juillet 1845, avec le notaire (1834-1874) André Bouchard dit Lavallée (1812-1878) comme premier maître de poste.





Au cours des années subséquentes, les colons commencent à s'établir autour du village. En 1876, un premier bureau de poste rural voit le jour à Rivière-à-Gagnon afin de desservir la population grandissante.

Ce n'est qu'au début du XXe siècle que le ministère des Postes décide d'ajouter de nouveaux bureaux dans les zones rurales avoisinantes. Les emplacements de ces bureaux sont identifiés par des chiffres sur la carte de l'illustration 1.

C'est en 1876 que le bureau de Rivière-Gagnon ouvre du côté ouest de la paroisse (1). Au sud, le bureau de La Chapelle (2) ouvre en 1905. Dans le secteur qui deviendra plus tard Saint-Antoine-des-Laurentides, le bureau de Saint-Jérôme Junction voit le jour en 1908 (3). Du côté nord, à l'est de la rivière du Nord, on inaugure le bureau de Rinfret en 1911 qui deviendra plus tard Le Cordon (4) tandis que toujours du côté nord mais à l'ouest de la rivière du Nord, le bureau de Filion ouvre en 1912 pour devenir par la suite La Boucane (5). La durée de vie de ces bureaux a variée de sept à dix-sept ans, à l'exception de Rivière-Gagnon qui a été en opération durant neuf décennies (1).

-LES BUREAUX DE LA CHAPELLE (1905-1915)

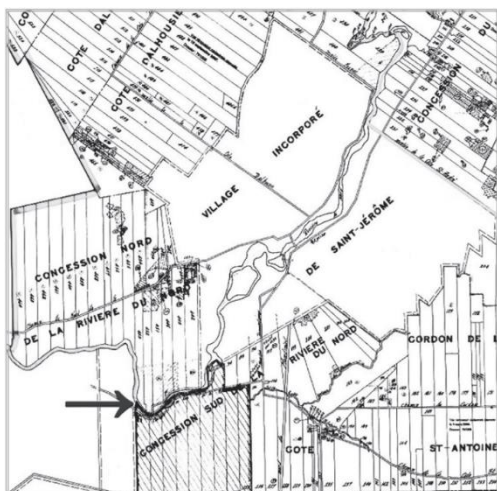
ET DE FAUTEUX (1934-1945)

Ces deux bureaux de poste ruraux ont été en opération dans le village de La Chapelle à différentes périodes.

LE BUREAU DE LA CHAPELLE

Le village de la Chapelle a été le berceau de l'actuelle Ville de Saint-Jérôme. C'est au début des années 1790 que le territoire a été ouvert à la colonisation¹⁹. Les premiers habitants provenaient de Saint-Eustache et de Sainte-Anne-des-Plaines. En 1821, on a construit la chapelle Saint-Jean-Chrysostome où les offices religieux étaient célébrés jusqu'en 1839. C'est la raison pour laquelle on a appelé cet endroit La Chapelle. C'est à cet emplacement qu'au début du XIXème siècle se trouvait la fin de la route menant de Montréal aux pieds des Basses-Laurentides.

En 1915, la population était moins d'une centaine de personnes". Dans ce secteur agricole, on retrouvait un hôtel, une beurrerie et un magasin général dans lequel se trouvait le bureau de poste. Le magasin se trouvait du côté nord sur le rang la Chapelle et près de la montée Guenette (Illustration 15). Il a changé de vocation pour devenir plus tard une boulangerie qui a brûlé le 11 février 1960.



Plusieurs circonstances ont mené à la disparition du village de la Chapelle. Tout d'abord, plusieurs maisons ont disparu à la suite d'incendies. Cependant, un évènement majeur est survenu à la fin des années cinquante lors de la construction de l'autoroute 15. Pour ce faire, on a exproprié et démolit de nombreuses maisons qui se retrouvaient sur le tracé de cette première autoroute québécoise. Le coup de grâce a été donné vers 1978 lors de la construction de la route 158. Cette situation a provoqué à nouveau a démolition de maisons et de bâtiments, et à scinder des terres. Cet évènement a marqué la fin d'une époque et la disparition d'un village (Illustration 16).

De nos jours, il ne reste que trois maisons et les fondations de la première chapelle sur la rue de la Chapelle.

LE SERVICE POSTAL

Il existe seulement quelques documents d'archives postales en lien avec ce bureau. La fiche historique nous apprend qu'Israël Dion a été le seul maître de poste. Nous disposons également des rapports du ministre des Postes qui nous fournissent les revenus et le salaire du maître de poste pour la période concernée.

LE MAITRE DE POSTE

ISRAEL DION (1905-03-01 / 1915-08-28)



Il est né le 5 août 1859 à Sainte-Thérèse-de-Blainville. Il est le fils de David Dion (1834-1913) et de Thérèse Fillion (1828-1888). Il se marie avec Malvina Duquette (1857-1942) le 6 novembre 1878 à Saint-Augustin-des-Deux-Montagnes. Onze enfants sont nés de cette union. Israël décède le 9 février 1922 et est inhumé dans le cimetière de Saint-Jérôme (Illustration 17-18).

Lors du recensement de 1881, il demeure à Sainte-Thérèse où il travaille comme maçon. Celui de 1891 nous apprend qu'il est devenu fabricant de beurre au même endroit. Le 11 décembre 1891, il achète le lot 42 et une partie du lot 102 situés dans la paroisse de Saint-Jérôme²⁴.

Sur le lot 42 est construite une maison et une forge tandis que sur le lot 102, on retrouve une beurrerie. Dès 1892, il se met à la tâche afin de produire un beurre de qualité. Il atteint son objectif. En 1902, il reçoit une lettre d'une importante compagnie d'exportateurs australiens qui insistent pour qu'il devienne leur fournisseur

attiré dû à la qualité de son produit. De plus, au mois de janvier 1903, il participe à un concours pour le comté où il remporte la médaille rattachée au premier prix pour la fabrication du beurre.

Il achète en 1905 une beurrerie dans le village de Saint-Canut qu'il revend en 1909 à son fils Napoléon. Il entreprend au printemps 1906 des améliorations importantes à sa résidence privée afin d'ouvrir un magasin général. (Illustration 19).

Le feu a détruit la beurrerie au mois d'août 1908. Il l'a reconstruite de l'autre côté de la rue, sur le lot 42, près de la rivière du Nord et l'a vendue en 1913 à son fils Delphis. Dans le Lovell de 1915, on indique qu'il est maître de poste et épicier. Dans le recensement de 1921, on mentionne qu'il est bourgeois. Il décède l'année suivante.



Lors du recensement de 1881, il demeure à Sainte-Thérèse où il travaille comme maçon. Celui de 1891 nous apprend qu'il est devenu fabricant de beurre au même endroit. Le 11 décembre 1891, il achète le lot 42 et une partie du lot 102 situés dans la paroisse de Saint-Jérôme.

LE TRANSPORT DU COURRIER



C'est **Philippe Guénette** qui obtient le contrat de malle pour les trois premiers mois. Par la suite, **Napoléon Bouvrette** (Photo) prend la relève jusqu'à la fermeture du bureau. Il devait transporter le courrier entre le magasin général et la gare du Canadien Pacifique (Illustration 20).

Nous tenons à remercier M. Maurice Touchette pour nous avoir fourni des documents pertinents et M. Gilles Bouvrette pour les photos et les explications afin de situer l'emplacement du bureau de poste.

LE BUREAU DE FAUTEUX Pratiquement vingt plus tard, le bureau de Fautoux ouvre au même endroit que celui de La Chapelle, soit près de la montée Guénette et du rang la Chapelle.



LES MAÎTRES DE POSTE



ARTHUR ST-JEAN (1934-07-06 / 1936-07)

Il est né le 28 janvier 1887 à Sainte-Agathe-des-Monts. Il est le fils d'Isaac St-Jean dit Lagarde (1846-1895) et d'Olympe Bazinet (1844-1924). Il se marie avec Adéline Lortie (1887-1971) le 10 juillet 1911 à Saint-Vincent-de-Paul. Selon les données disponibles, ils ont eu six enfants. Il est décédé et inhumé dans le cimetière de Saint-Jérôme en 1974 (Illustration 23-24).

Sur l'acte de mariage de 1911, on mentionne qu'il est mécanicien. Le nouveau couple va vivre à Sainte-Agathe-des-Monts jusqu'aux environs de 1918. Bernard, le dernier enfant, est né en 1919 à Saint-Jérôme. Nous apprenons lors du recensement de 1921 qu'il est machiniste à Saint-Jérôme. Il siège au conseil municipal comme échevin en 1951.

GUILLAUME BOUVRETTE

(1936-08-18 / 1937-08-27)

Il est né le 20 juillet 1891 à Saint-Jérôme. Il est le fils de Napoléon Bouvrette (1852-1933) et de Malvina Desjardins (1858-1936). Il se marie le 29 octobre 1919 avec Marie-Anne Labelle (1895-1974) à Saint-Canut. Ils n'ont pas eu d'enfant. Il décède en 1979 à Saint-Jérôme (Illustration 25-26).



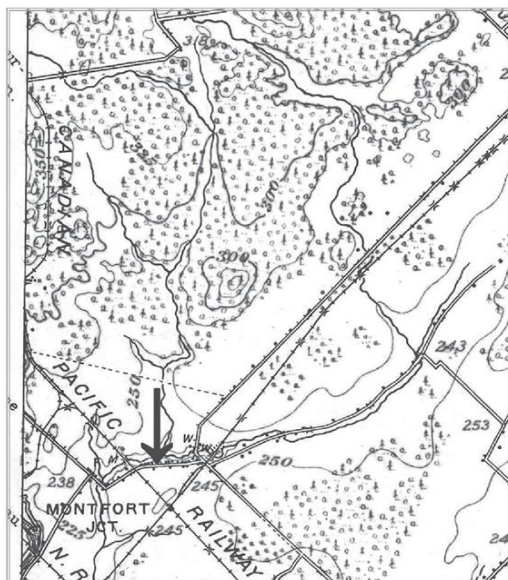
Il était un cultivateur expert dans la culture du tabac. Il est inscrit comme journalier sur la liste électorale de 1940.

ADRIEN BOUVRETTE (1937-10-02 / 1945-10-31) Il est né le 27 juillet 1881 à Saint-Jérôme. Il est le frère de Guillaume, le précédent maître de poste. Il se marie avec Eugénie Charbonneau (1885-1924) le 7 août 1905 à Saint-Canut. Ils ont eu quatorze enfants. Il se remarie le 31 janvier 1927 avec Éva Lesage (1890-1949) à Montréal. Il décède le 30 décembre 1952 à Saint-Jérôme (Illustrations 27-28-29).

Le recensement de 1901 indique qu'il est forgeron. On le retrouve confiseur en 1904 lors de son mariage. Par la suite, il devient maquignon et grossiste en tabac, cigarette et confiserie. En 1949, il vend son commerce à son fils Gérard.



-LE BUREAU DE ST-JÉROME JUNCTION Les habitants de ce hameau se trouvaient principalement sur le rang Saint-Antoine, à l'est du village de la Chapelle et au sud du centre-ville de Saint-Jérôme. Plus précisément, il était situé près de la gare Montfort Junction de la voie ferrée du Canadien Pacifique (Illustration 31).



<http://shpq.org/>

Table des matières

Voyage dans le temps	1
Préambule	2
Avant-propos	3
L'appui du milieu	4
Histoire et Archives Laurentides	4
Le mot de Jean Lambert	5
Le mot de Mario Nadon	6
Sommaire	7
Connaître l'intérêt pour la sauvegarde de ce milieu historique	7
Un peu d'Histoire	8
<i>Qui ose affirmer que Mirabel n'a pas d'Histoire ?</i>	8
Le Village de la Chapelle.....	9
Ouvrir le dialogue	9
Le village est disparu	9
Sur quel territoire administratif se situe La Chapelle ?.....	9
Le site archéologique.....	10
Début et fin	10
Rendez-vous manqués pour le classement.....	11
À l'agenda	11
❖ Étape 1	12
Demande de classement de la Maison Charbonneau	12
Demandes de classement	13
Répertoire du patrimoine culturel du Québec	13
Désignation d'un élément du Patrimoine	14
La Maison Charbonneau	14
❖ Étape 2	15
LA MÉMOIRE DES LAURENTIDES	15
Changement de zonage	15
PROTÉGER LA ZONE LIMITROPHE À LA MAISON CHARBONNEAU	15
Zonage déficient.....	15
Désignation d'un paysage culturel patrimonial	17
Redéfinir le zonage du lot 169 en site du patrimoine	17
Ambassade du tourisme et du patrimoine	17
Le lot 169	18
La fonderie	18

❖	Étape 3	19
	Suggestions	20
	Parc de La Chapelle.....	21
	Parc Municipal	21
	Halte routière provinciale	22
	Stationnement.....	22
	Un rêve ?.....	23
❖	Divers	24
	Le site archéologique de la Chapelle.....	25
	Édification d'un mémorial	26
	Choix de l'emplacement pour le bicentenaire de St-Jérôme	26
	1-L'emplacement de la Chapelle	26
	3-La promenade de Mashteuiatsh	27
	5-Le parc derrière la cathédrale	27
	Les panneaux d'interprétation.....	Erreur ! Signet non défini.
	Identification du quartier de La Chapelle	28
	<i>Le but</i>	29
	Histoire de Mirabel.....	30
	La création des paroisses	30
	Organisation	32
	Le comité des fondations de La Chapelle.....	32
	Recommandations	33
	Bibliographie.....	33
❖	Annexes.....	34
	Annexe A.....	35
	Changement de Zonage Mai 2007.....	35
	Projet de règlement numéro PU-1571.....	35
	Recommandation de Gilles Bouvrette 6 mai 2007	35
	Annexe B	38
	Section Journaux	38
	Inauguration de la Maison du Tourisme.....	38
	LA PRESSE, MONTRÉAL	38
	Le Devoir 14 juillet 1984	39
	RIVOQ	41
	LA MAISON CHARBONNEAU	41
	Le Réseau	43
	Conférence de presse du 16 juillet 2003.....	44

Communiqué conférence de presse juillet 2003	45
<i>Description du lieu-dit: la Chapelle</i>	45
Le Mirabel	47
La Voix des Milles-Iles	47
La Vallée	50
Entrevue septembre 2011.....	51
Le lieu de fondation de St-Jérôme est en péril	51
La société d'histoire voudrait commémorer le site de La Chapelle	52
200° de la Chapelle	53
Annexe C	54
Répertoire du patrimoine culturel du Québec	54
Saint-Jérôme	54
Saint-Antoine des Laurentides.....	55
Saint-Janvier	56
Saint-Canut	56
Belle-Rivière.....	56
Sainte-Scholastique.....	57
Saint-Benoit	57
Saint-Hermas	57
Saint-Augustin	58
Annexe D.....	59
Maison Charbonneau.....	59
Lettre patente lot 6-12 (ATL).....	59
MAISON JEAN SAUCIER.....	69
Annexe E	84
Formulaire.....	86
Annexe F	90
Histoire de la poste	90
Table des matières	96